

LA RÉGION

Proulx a rédigé la nouvelle du meurtre de France Alain

Le procureur de la Couronne a déposé, hier, le bulletin de nouvelles de 23 h de CHRC rédigé par Benoît Proulx le soir du meurtre de sa « chum de fille ». **A-3**

LES ARTS



« Robe Noire » en lice pour 10 prix Genie

Le long métrage historique « Robe Noire » sera finaliste dans dix catégories lors de la soirée des Genie. Par ailleurs, les films du Québec ont obtenu 42 sélections. **C-5**

LE MONDE

Les effets de l'embargo se font déjà sentir en Haïti

Les Haïtiens ont ressenti hier les premiers effets des sanctions économiques imposées à leur pays. À Port-au-Prince, les prix étaient à la hausse. **A-2 et C-1**

LE SPORT

La recrue Juan Guzman relance les Blue Jays

Une belle performance du lanceur Juan Guzman a permis à Toronto d'égaliser les chances dans la série de championnat de la Ligue américaine. **S-2 et S-3**

LE CANADA

Brian Mulroney accuse Trudeau de sabotage

Brian Mulroney a accusé Pierre Elliott Trudeau de sabotage pour avoir évoqué la déportation des non-francophones dans un « Québec distinct ». **A-5**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-4, C-5 et C-12
Bridge	C-10
Décès	C-11
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-14
Horoscope	C-10
Idées du jour	A-15
Informations générales	A-3 à A-13, A-16, C-10
Le monde	C-1 à C-3
Michel Corbeil	A-4
Où aller à Québec	C-12
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-8 à B-12

TABLOID	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Pluie débutant en matinée. Maximum: près de 12; minimum: près de 6. Demain: ciel variable. **S-16**

Saint-Romuald risque de perdre le projet de 110 millions \$

Labco-Chem lorgne Bécancour

La région de Québec risque de perdre un autre projet majeur : la firme espagnole Petresa, qui pilote le projet Labco-Chem de Saint-Romuald, regarde maintenant aussi du côté de Bécancour pour implanter son usine pétrochimique.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Plusieurs informations à cet effet ont abouti au SOLEIL au cours des derniers jours. Alerté, le maire de Saint-Romuald, Denis Grenier, s'est même fait confirmer la rumeur qui circule depuis la semaine dernière.

« Ce serait une grosse perte pour la région de Québec si Labco s'implante ailleurs. Je demeure optimiste et confiant, même si ça chatouille quand on entend parler qu'une autre ville peut hériter du projet », a commenté M. Grenier, précisant que rien n'est dans le sac tant que ce n'est pas signé.

Le maire a pris le soin de vérifier, la semaine dernière, les intentions de Petresa du côté de Bécancour. « Ça n'hypothèque pas du tout le projet de Saint-Romuald, c'est tout à fait normal qu'une compagnie regarde ailleurs, uniquement pour établir des comparaisons entre différents endroits », prend-il le soin d'analyser.

La porte-parole officielle du projet Labco-Chem, Lyne-Sylvie Perron, n'a pour sa part voulu ni confirmer ni infirmer le fait que le parc industriel de Bécancour puisse également être retenu comme emplacement éventuel de l'usine d'alkylbenzène linéaire.

EXCLUSIF

« Pour l'instant, c'est le projet de Saint-Romuald qui est à l'étude », s'est-elle contentée de dire. Appelée à répéter sa réponse, Mme Perron a encore

une fois bien précisé « pour l'instant ».

Les conseils d'administration de Petresa et de la Société générale de financement devraient prendre une décision finale et définitive sur leur intention d'investir à Saint-Ro-

mauld vers la fin d'octobre, peut-être au début de novembre, a-t-elle précisé.

Une conseillère de la ville de Lévis, Hélène Chagnon, avait elle aussi entendu parler que

Suite A-2, Labco-Chem...

La CUQ coûtera 10% de plus aux citoyens en 1992

À cause notamment de la mise en marche de ses stations d'épuration des eaux usées et de son programme de gestion des déchets solides, la Communauté urbaine de Québec (CUQ) prévoit, pour 1992, une hausse globale de 10 % de ses dépenses, qui passent des 104,5 millions \$ qu'elles étaient cette année à 115,3 millions \$.

par THIÉRNÉ DIALLO
LE SOLEIL

Pour le propriétaire d'une maison moyenne évaluée à 90 400 \$ en 1992, cette décision signifie une hausse de 20 % (ou 40 \$) de

sa contribution au budget de fonctionnement de l'organisme supramunicipal puisqu'il devra débourser un total de 248 \$ à ce seul chapitre.

Ce montant comprend la quote-part découlant de l'évaluation générale (60 \$), les frais d'incinération des ordures ménagères (105 \$) et ceux reliés au traitement des eaux usées (83 \$). En est exclue, par contre, la contribution à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) qui pourrait, elle aussi, grimper d'une soixantaine de dollars pour combler en partie le manque à gagner de 17 millions \$ découlant de la réforme Ryan sur la fiscalité municipale.

« Ça aurait pu être catastrophique si la CUQ n'avait pas décidé en 1983 de payer comptant sa part des frais de financement de ses deux stations d'épuration des eaux usées », a déclaré hier le président de l'organisme, M. Michel Rivard, en présentant à la presse ses prévisions budgétaires. Il a d'ailleurs précisé que la hausse réelle des dépenses était de 7,2 %, si l'on tient compte du fait qu'un montant de 3,4 million \$, relié à des emprunts, sera remboursé par le gouvernement du Québec et certaines villes.

Déjà approuvé par le comité exécutif de la CUQ, ce budget fait actuellement l'objet d'analyse au niveau de chacune des municipalités membres. Une simple formalité qui ne laisse planer aucun doute quant à son issue.

M. Rivard attribue la croissance budgétaire à l'entrée en service, début janvier, des deux stations d'épuration (dont le budget de fonctionnement passera de 10,3 millions \$ à 13,8 millions \$), à la gestion des déchets solides (dont le budget augmentera de 13,3 % pour atteindre 14,3 millions \$) et, surtout, à l'indexation des différents contrats reliés à l'opération du centre de récupé-

À quand un permis pour devenir parents?

Si les spécialistes de l'enfance maltraitée n'osent seulement pas chuchoter de la question, des adolescents du Québec estiment, eux, que la compétence des parents devrait être mesurée avant la naissance du premier bébé. Certains parlent même de permis de responsabilité parentale!

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

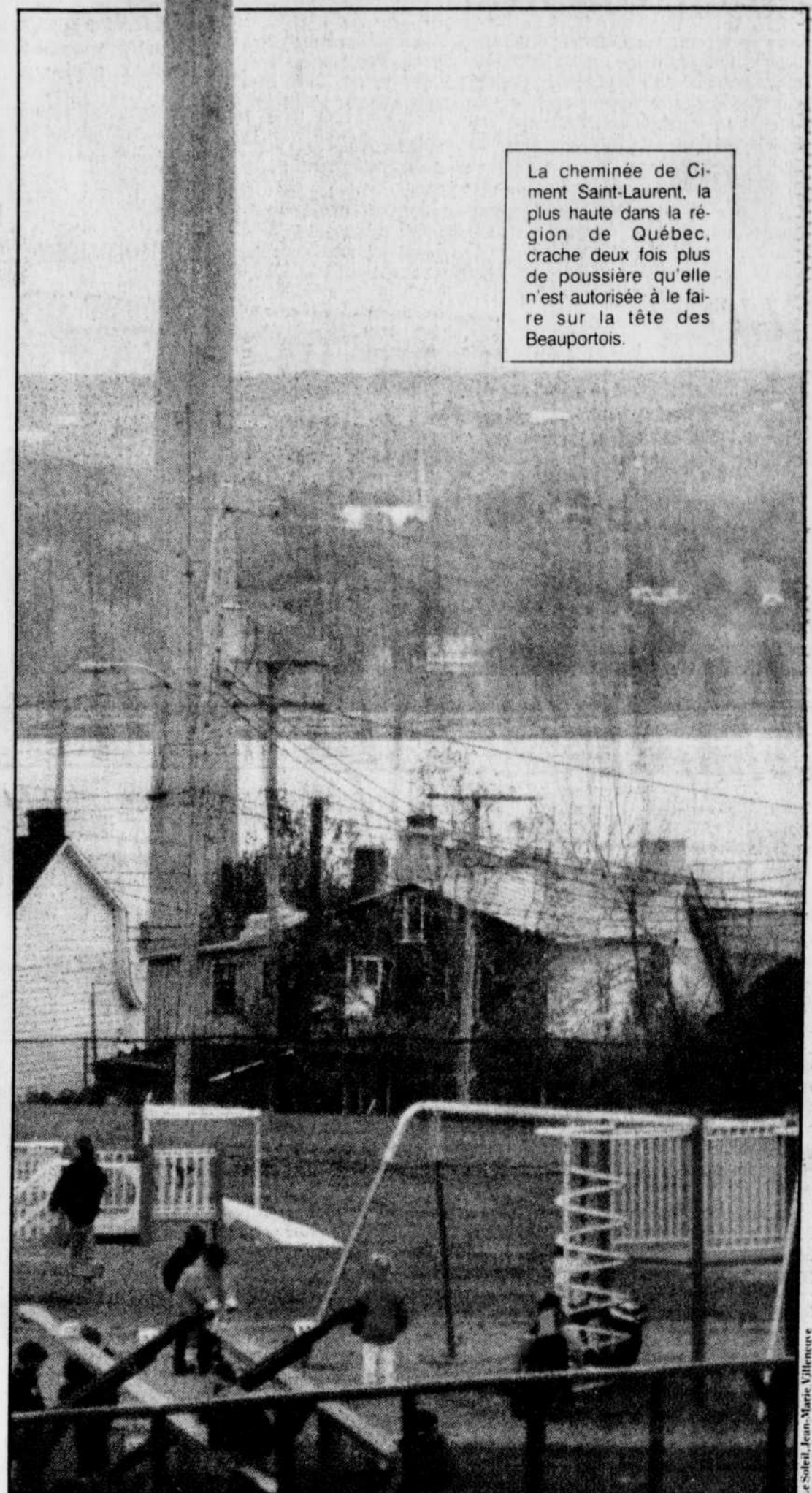
Voilà ce que disent entre autres les réponses retournées au psychologue Camil Bouchard par des centaines d'adolescents québécois auxquels il a posé la question suivante : « Si tu étais le premier ministre, que ferais-tu pour empêcher que des enfants et des jeunes soient battus ou maltraités ? »

M. Bouchard est professeur à l'Université du Québec à Montréal. Mais c'est en tant que président d'un Groupe de travail pour les jeunes rattaché au ministère des Affaires sociales qu'il a fait remplir ce questionnaire.

Suite A-2, Parents...

Suite A-2, CUQ...

Ciment St-Laurent en faute



La cheminée de Ciment Saint-Laurent, la plus haute dans la région de Québec, crache deux fois plus de poussière qu'elle n'est autorisée à le faire sur la tête des Beauportois.

Des tonnes de poussière chaque mois sur la tête des Beauportois

L'usine Ciment Saint-Laurent, de Beauport, crache mensuellement des tonnes de poussière sur la tête des citoyens. Elle vient de se faire taper sur les doigts par le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ).

poussière ont commencé à être effectués, le printemps dernier.

Quant aux nombre de plaintes des citoyens, elles ont elles aussi plus que doublé au cours de l'été, explique un porte-parole de la direction régionale de l'environnement, Évariste Normand.

En avril, mai, juin et juillet, c'est respectivement 14, 13,4, 14, 13,4, 14, 13,4 tonnes de poussière qui ont été relevées de

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Ciment Saint-Laurent a été pris en flagrant délit de dépasser jusqu'à deux fois les normes permises par le gou-

vernement. Les chiffres fournis au SOLEIL, hier, par la Direction régionale du ministère de l'Environnement, indiquent en effet que la cimenterie est continuellement fautive depuis que les relevés de

Suite A-2, Tonnes...

114⁹⁵
SUPER PRIX
Ça, c'est vous offrir plus!
G.H. ECHÈNE & FILS INC.

La paix en Haïti passe par le démantèlement de l'armée

À moyen terme, seul le démantèlement de l'armée et son remplacement par une gendarmerie nationale sous l'autorité du ministère de la Justice pourra permettre la protection et le maintien d'un état de droit en Haïti.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Une opinion manifestement partagée par la cinquantaine de personnes, en majorité des non-ressortissants haïtiens, qui avaient répondu à l'appel de solidarité lancé par un comité ad hoc réclamant le retour du président déchu Jean-Bertrand Aristide.

Trois membres de la diaspora locale, MM. Antoine Ambroise, Wellie Apollon et Adrien Chavanne, qui avaient tous effectué

des séjours dans la terre natale avant le coup de force militaire du 30 septembre dernier, agissaient comme participants à la table ronde de cette soirée d'information.

L'armée doit quitter le décor de la Perle des Antilles non seulement parce qu'elle n'a jamais accepté la séparation de pouvoir avec les corps législatif et judiciaire, mais aussi parce qu'elle est devenue gangrenée par des activités de contrebande et de narco-dollars.

À ce dernier chapitre, M. Antoine Ambroise a fait état d'un tra-

fic de stupéfiants dans cette partie de l'île d'Hispanola, de l'ordre de sept milliards de dollars par mois, dont 12 % étaient empochés par des militaires. Au cours des six premiers mois du gouvernement Aristide, a-t-il poursuivi, les factions corrompues de l'armée avaient perdu une bonne part de cette source illégale de revenus.

Ayant toujours reçu la part du lion du budget national, ses crédits étaient descendus au troisième rang, « loin derrière ceux de l'éducation et de la santé ». De toute façon, ont fait valoir ces trois panelistes, Haïti n'a aucunement les moyens de s'offrir le luxe d'une armée, alors que des besoins de base sont criants et que 40 % des 6 millions d'habitants sont analphabètes.

Une question de l'auditoire a permis d'apporter un éclairage différent sur des propos tenus par le président Aristide concernant une présumée apologie de sa part du supplice du père Lebrun, soit faire griller un individu avec un pneu enflammé autour du cou.

Selon les explications fournies, le président Aristide, pour mieux rejoindre la masse, s'exprime d'une façon fort allégorique. Or, ce n'est pas l'éloge du supplice

qu'il aurait fait, mais plutôt celui de certains articles de la constitution, dont celui qui interdit aux macoutes de poser leur candidature

à des postes électifs ou de postuler des emplois importants de la fonction publique.

La population sera invitée à si-

gner une pétition réclamant le retour du président déchu, sans intervention militaire de l'étranger.



Un char patrouillant les rues de Port-au-Prince a été mis « hors de combat », hier, par un embouteillage...

Suites de la première page

Labco-Chem...

Petresa cherche un emplacement à Bécancour pour son projet d'usine de Saint-Romuald. Même son de cloche du côté du président du front commun régional pour une gestion écologique des déchets, Jean-Paul Doyon. Ces deux intervenants déplorent un manque flagrant de transparence dans le projet Labco-Chem.

L'usine de 110 millions \$ doit créer 72 emplois permanents. Elle produirait annuellement 75 000 tonnes métriques d'alkylbenzène liquide, entrant dans la fabrication de détergents.

Il y a un an, la région de Québec perdait, au profit de Trois-Rivières, les installations de transbordements de l'aluminerie Lauralco, de Deschambault. Il y a deux ans, c'est le projet d'usine de silicium du groupe espagnol Echevarria, qui abandonnait Québec pour Amqui.

CUQ...

ration de la CUQ, l'effet des taxes (TPS et TVQ) sur ces contrats, et l'installation projetée d'une membrane protectrice pour disposer, à Saint-Tite-des-Caps, la chaux usée provenant de l'incinérateur.

Plus de 75 % de cette augmentation, soit un montant de 5,5 millions \$, sera ainsi consacré à l'environnement, a indiqué le président de la CUQ.

Pour équilibrer son budget, la CUQ compte, en plus des recettes mentionnées plus haut, sur des subventions de 44,2 millions \$, en hausse de 3,2 millions \$, pour l'assainissement des eaux et une hausse de 18,6 % du tarif d'incinération de la tonne métrique de déchets qui, à 95,50 \$, est susceptible de rapporter 25,3 millions \$. Il ne faut pas oublier non plus la vente de vapeur à la compagnie papetière Daishowa (4,1 millions \$).

M. Rivard est d'avis que 1992 sera la dernière année où le niveau d'augmentation des dépenses est supérieur à celui de l'inflation. « À moins, bien sûr, qu'on nous refile d'autres responsabilités, comme la gestion de la ligne d'urgence 911 », a-t-il précisé.

Tonnes...

14,2 et 12,2 tonnes de poussière par kilomètre carré par mois (t/km²/mois) qui ont été relevés par les techniciens du ministère, alors que la norme maximale est de 7,5 t/km²/mois.

Donc près de 100 % de plus que ce qui est permis dans la loi sur la qualité de l'air. Les données des mois d'août et de septembre ne sont pas encore disponibles.

Les analyses effectuées à la tête de la cheminée, les 8, 9 et 10 mai, ont également permis de noter un dépassement allant jusqu'à 20 % de la norme environnementale. Au lieu d'un maximum de 500 grammes par tonne de poudre de ciment fabriqué (clinker), la cheminée a laissé échapper respectivement 613, 544 et 516 grammes, ces trois jours-là.

Lundi, la direction régionale a envoyé un avis d'infraction à Ciment Saint-Laurent, qui a jusqu'au 22 octobre pour soumettre un plan de correctifs à apporter. M. Normand ignore si les avocats du ministère poursuivront la cimenterie.

En 1986, Ciment Saint-Laurent a obtenu du ministère de l'Environnement le renouvellement d'un permis spécial pour brûler des huiles usées pouvant contenir jusqu'à 50 parties par million (ppm) de BPC et jusqu'à 100 ppm de plomb.

Depuis une quinzaine d'années, c'est environ 100 millions de litres d'huile contaminée qui ont ainsi été brûlés dans le four de la cimenterie. Il y a deux ans, le vice-président de l'usine de Beauport, Gilles Bernardin, admettait dans une entrevue au SOLEIL qu'aucun échantillon d'air n'avait été analysé à sa connaissance par le ministère de l'Environnement.

Les fours de la cimenterie de Beauport sont d'ailleurs équipés de filtres électromagnétiques réputés peu efficaces pour capter les particules, ou les gaz de furanes ou de dioxines qu'émettent les BPC lorsqu'ils sont mal brûlés.

Chaque année, Ciment Saint-Laurent brûle de 10 à 12 millions de litres d'huile usée; en brûlant ces huiles, la cimenterie réduit sa facture énergétique de cinq à 15 %.

Parents...

Il en a fait état hier à l'université Laval, lors de la première Journée scientifique de l'enfance et de la jeunesse, organisée par le Conseil de la Santé et des Services sociaux de la région de Québec. Le thème en était *Ma famille, j'y tiens*.

« ... avant la naissance d'un enfant, écrit M. G., 16 ans, de Port-Cartier, on devrait juger si ses parents sont aptes à en prendre soin, et ce dans tous les sens... »

« Je ferais d'abord passer un test aux parents pour savoir s'ils ont un bon caractère, écrit M. R., 14 ans, de Saint-Léonard. Et je leur donnerais un cours sur la vie sociale... »

« Si j'étais premier ministre, écrit N. C., 11 ans (ville non nommée), j'inventerais un permis de responsabilité (pour les parents)... »

LE SOLEIL a pu mettre la main sur une trentaine de réponses dûment signées par les enfants. Si seules les initiales des noms sont publiées, c'est par respect pour la confidentialité que le psychologue a promise aux répondants.

Sans nécessairement aller aussi loin que leurs trois camarades précités, beaucoup d'autres enfants proposent qu'on enseigne au monde comment devenir parents.

Et ironiquement, sans qu'il soit informé du questionnaire de Camil Bouchard et lors d'une intervention qu'il faisait quatre heures avant l'autre, M. Yvon Pinard, directeur de la Commission de protection des droits de la jeunesse, proposait devant les 200 participants au colloque « ... que le ministère de l'Éducation voit à inclure au programme des écoles des cours de formation au rôle de parent ! »

contemporaine*



POIDS-PLUME

le blouson soie lavée 99.95

pure soie lavée, incroyable de souplesse, de légèreté dans ce blouson coupé spécialement pour la contemporaine, un style champion cet automne! entredoublure légèrement ourlée, col, poignets et bande de taille en tricot extensible, noir, rouge, marine, vert, p.m.g.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

contemporaine*



JERSEY EXTENSIBLE

la robe-pull 139.95

on l'enfile facilement comme un pull, on la porte comme une robe sur des bas fins ou on la porte comme un pull sur des collants, des fuseaux... versatile, confortable, éclatante en rose flamboyant ou noire, notre robe-pull à encolure boutonnée, tp.p.m.g. rég. 180.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49

5-8-17-32-43-44

(complémentaire)

39

EXTRA

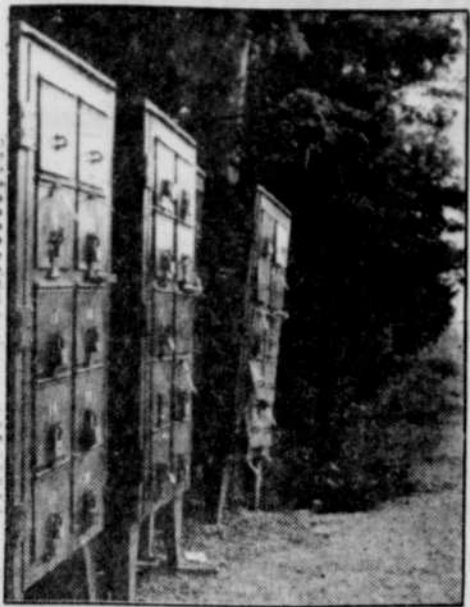
564527

LA QUOTIDIENNE

tirage du 9-10-91

1-1-0

6-1-7-3



La semaine qui s'achève sera cruciale pour la bonne marche du service postal.

Bientôt un rapport de médiation aux Postes

OTTAWA — La médiation entre le syndicat des postiers et Postes Canada tire à sa fin et le gouvernement fédéral devrait savoir d'ici quelques jours si l'opération a été ou non un succès, a laissé entendre hier le ministre fédéral du Travail Marcel Danis.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

« Je pense que nous sommes rendus vers la fin de l'étape de la médiation. Ça dure depuis déjà trois semaines et j'espère qu'on en arrive à une entente. Mais je ne serais pas surpris de voir le médiateur, le juge Alan Gold, mettre fin à la médiation dans les jours qui viennent, avec ou sans entente », a-t-il déclaré avant d'assister à la réunion hebdomadaire du caucus conservateur.

Il a refusé de prédire si on pouvait s'attendre à de nouveaux développements vendredi. Toutefois, averti le ministre, s'il n'y a pas d'entente, le gouvernement interviendra.

Les points encore en litige sont la sous-traitance, l'attribution d'emplois à temps plein aux employés à temps partiel et la sécurité d'emploi. Selon M. Danis, des progrès ont été faits dans ces dossiers mais ils seraient jugés encore insuffisants par les parties.

Le juge en chef de la cour supérieure du Québec, M. Alan Gold, qui agit comme médiateur dans ce conflit, doit rencontrer patrons et syndicat aujourd'hui. Selon M. Danis, M. Gold a reçu des propositions des deux parties mardi soir.

Mais si la médiation échoue et qu'un arrêt de travail suit, le gouvernement interviendrait, a indiqué le ministre. Par contre, il n'envisage pas de le faire immédiatement.

La vice-présidente du syndicat, Mme Deborah Bourque, a indiqué que ses membres respecteraient leur promesse faite au juge Gold. Toutefois, elle a reconnu que la semaine qui s'achève allait être cruciale.

Elles veulent de l'énergie des travailleurs et du bois à meilleur prix Les compagnies de papier crient famine

Des usines devront fermer si le gouvernement ne retarde pas l'entrée en vigueur de ses lois environnementales, affirme le président de Stone Consolidated, M. Louison Olivier, qui réclame de surcroît une baisse des prix de l'énergie, du bois et de la main-d'oeuvre.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Devant un groupe d'industriels du papier réunis hier à Québec, M. Olivier a analysé en long et en large les problèmes de l'industrie papetière, qui traverse sa pire crise depuis les années trente. « L'industrie de l'est du Canada a vécu ses beaux jours », a-t-il résumé devant un groupe de journalistes quelques instants après sa conférence.

L'industrie prévoit en effet perdre 2 milliards \$ cette année

et il existe actuellement une surproduction de deux millions de tonnes sur le marché nord-américain, qui en consomme 18 millions annuellement.

« On ne demande pas d'argent, mais des assouplissements pour nous permettre de passer au travers, plaide-t-il. Notre compagnie devra dépenser des centaines de millions \$ d'ici 1995 pour se conformer aux lois sur l'environnement alors que nous ne ferons aucun profit avant trois ans. Si on ne nous donne pas quelques années de plus, certaines de nos

usines devront fermer. »

De toute façon, la surproduction et la concentration des acheteurs rend inévitable des fermetures d'usines. « Nous n'avons pas d'autre solution », déclare-t-il, sans toutefois préciser quelles usines devront fermer.

Aussi est-il outré devant les fortunes englouties par les gouvernements dans les projets désastreux de Matane et Port-Cartier. « Pourquoi Rexford met son argent dans ces compagnies-là et pas chez les autres qui sont là depuis 100 ans? Si les gouvernements veulent faire quelque chose, qu'ils utilisent l'argent pour toute l'industrie! »

Les rabais accordés aux alumineries par Hydro-Québec exaspèrent aussi le président de

Stone Consol. « Ça ne tient pas debout! » Québec devrait plutôt penser à consolider ses industries de base, soutient-il. Les papetières ont vu les prix de l'électricité augmenter plus vite que tous les indices, observe M. Olivier, qui va jusqu'à suggérer de ramener ces prix à leur niveau de 1980 pour ensuite limiter les augmentations au niveau de l'indice des prix industriels.

Il souhaite que les conventions collectives soient revues et assouplies pour permettre aux usines de réaliser la même production avec un plus petit nombre d'employés. Le nombre d'hommes-heure par tonne de papier est trop élevé selon lui. La main d'oeuvre représente 27 % des coûts de production au Canada contre 15 à 20 % aux

États-Unis, soutient-il.

M. Olivier s'attend à ce que l'industrie soit secouée jusqu'à l'an 2000 à cause des exigences américaines en recyclage du papier. La « nouvelle forêt », c'est-à-dire le papier recyclé, est aux États-Unis et c'est de ce côté que les nouvelles usines de papier journal verront le jour, croit-il. Mais la croissance du marché global du papier devrait permettre au Canada de retrouver ses marchés d'ici une dizaine d'années.

Les fusions d'entreprises seront inévitables, prévoit-il. Des entreprises seront tôt ou tard acculées à la faillite et contraintes de fusionner avec d'autres. « C'est clair que des compagnies devront disparaître. »

Selon un document mis en preuve hier

Proulx a lui-même rédigé la nouvelle sur l'assassinat de « sa chum de fille »

Le journaliste Gilles Laberge considéré comme « routinier » l'appel que lui a logé Benoît Proulx, le soir du meurtre de France Alain. Dans sa voix, il a perçu de l'inquiétude mais aucun énervement. Quant à toutes les questions posées par la suite par l'accusé, Laberge n'en a pas été surpris, compte tenu que Proulx connaissait bien la victime.

textes de RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Toute la journée a été occupée par les témoignages d'employés de CHRC, hier, au procès de Benoît Proulx. Au fil des dépositions, public et jury ont presque eu droit à un cours accéléré en radio et en journalisme radiophonique.

Âgé de 39 ans, Gilles Laberge connaît Proulx depuis 1970. Ils ont travaillé ensemble dans trois stations de radio et ont même partagé un appartement durant quelques semaines.

Vers 21 h, le 25 octobre 1982, l'accusé appelle le chroniqueur judiciaire et lui fait part qu'un attentat vient de se produire près de CHRC. Il ne peut obtenir plus de détails auprès de la police et demande à Gilles d'utiliser ses contacts pour en savoir davantage. L'accusé lui exprime son inquiétude du fait que sa « chum de fille » habite près de l'endroit où le drame s'est produit.

Dans les jours suivants, Proulx a posé plusieurs questions concernant la nature des blessures, les souffrances, le type d'arme et de projectile utilisés, la distance à laquelle se trouvait le tireur, etc. Il voulait aussi savoir si la mort avait été instantanée et si la victime avait pu prononcer des paroles.

Enfin, Proulx a demandé à Laberge de lui procurer le rapport d'autopsie, ce qui, évidemment, s'est avéré impossible. « Je commençais à être tanné d'en parler », a déclaré Gilles Laberge qui s'est mis à éviter de se rendre à CHRC.

En une occasion, en septembre ou octobre, Laberge a rencontré France Alain. Tard le soir, elle attendait Benoît Proulx à l'extérieur et Laberge l'a fait entrer dans la station où elle a rejoint Proulx dans la salle des nouvelles.

Le procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, a par ailleurs déposé le bulletin de nouvelles de 23 h rédigé par Benoît Proulx, le soir du meurtre. Il y écrit qu'une « jeune fille de 21 ans a été assassinée dans la rue Chapdelaine, à Sainte-Foy... »

Quant à Jean-Pierre Tanguay (Pierre Aubé à la radio), il se souvient, sans pouvoir préciser le jour, que Proulx lui ait dit: « Il m'arrive encore toute une tuile : ma chum de fille s'est fait tirer... » Le témoin croit qu'il entendait alors parler de l'affaire pour la première fois.

Le soir du meurtre, Tanguay était l'animateur en devoir à CHRC. Selon lui, les bulletins de nouvelles étaient alors diffusés cinq minutes avant l'heure.

L'interrogatoire de Tanguay se poursuivra aujourd'hui.



L'accusé Benoît Proulx, à l'extrême gauche, affiche toujours le même calme même si ses moindres gestes sont épiés de tous ceux qui l'entourent.

... tandis que le sujet était tabou pour ses collègues

Le meurtre de France Alain était un sujet tabou à CHRC. Par respect pour Benoît Proulx, un journaliste estimé de ses confrères, on n'en discutait pas.

C'est ce qu'a affirmé hier le témoin Christian Thibault. Son contre-interrogatoire, mené par Me Susan Corriveau, a duré toute la matinée.

« C'est un confrère que j'estime, a-t-il ajouté en parlant de l'accusé. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui. »

Le soir du 25 octobre 1982, il a dû sonner à la porte de CHRC pour pouvoir y entrer. Celui qui se trouvait à la régie centrale, en l'occurrence Jean-Pierre Tanguay, lui a ouvert. Cependant, Thibault n'est pas en mesure d'identifier le rédacteur

sportif en devoir ce soir-là puisqu'il ne l'a pas vu.

Après cette soirée, le témoin n'a jamais discuté des événements avec l'accusé parce qu'ils ne sont pas des « intimes ». Durant l'enquête du coroner, en 1986, il travaillait dans une autre station de radio et, malgré ce qu'il aurait pu révéler, il se considérait « comme un acteur qui n'a pas été choisi pour être dans le film ».

En février dernier, a demandé Me Corriveau, pourquoi, après la visite du témoin Paul-Henri Paquet, avoir attendu quelques jours pour en parler et transmettre l'information à An-

dré Arthur plutôt qu'à la police? « Parce que cette personne était venue se confier à CHRC, à la suite de choses initiées par CHRC », a répondu Thibault.

Par la suite, c'est aussi Thibault qui fait le lien entre le témoin Paquet et l'ex-policier John Tardif. Encore là, pourquoi ne pas s'être confié à ce dernier?

« Parce que, pour moi, c'était une histoire classée, a-t-il dit. C'est durant l'enquête préliminaire que ma conscience a commencé à travailler plus fort. »

Depuis le mois dernier, a-t-on encore fait préciser au témoin, il remplit de nouvelles fonctions à CHRC. En semaine il remplace au besoin l'animateur de l'émission de 16 à 17 h

Selon une Commission d'enquête canadienne Les universités devraient privilégier l'enseignement plutôt que la recherche

OTTAWA (PC) — Les universités canadiennes devraient mettre l'accent sur les activités d'enseignement de leurs professeurs plutôt que de donner le haut du pavé à la recherche.

C'est du moins une des conclusions contenues dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada rendu public hier.

Selon ce rapport commandé par l'Association des universités et collèges du Canada, les universités canadiennes sont en bonne santé et font bien leur travail.

« Aucun changement dramatique n'est nécessaire », a indiqué

hier en conférence de presse l'auteur du rapport et ancien président du Conseil des sciences Stuart Smith.

M. Smith recommande, lorsqu'il s'agit d'avancement, de reconnaître la contribution des professeurs à l'éducation permanente, à l'enseignement à distance et à l'amélioration de la pédagogie universitaire. « Les parents pauvres du système », selon lui.

« C'est un bon rapport qui rappelle aux universités leur mandat, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des instituts de recherche mais des maisons d'enseignement », a indiqué le recteur de l'université Laval Michel Gervais lors d'une entrevue téléphonique.

Fruit d'un an de consultations et d'études, le rapport de 200 pages propose 63 mesures à prendre pour améliorer l'enseignement universitaire.

M. Smith demande aux gouvernements d'accroître leur contribution par étudiant mais il propose aussi d'augmenter la moyenne hebdomadaire d'heures ensei-

gnées par professeur, soit de 6,5 à huit. M. Fred Wilson, président de l'Association canadienne des professeurs d'universités, juge trop timides ces propositions concernant le financement universitaire.

M. Smith propose en fait que les gouvernements augmentent leurs contributions par étudiant de 10 à 15 % pour qu'elles soient équivalentes à celles versées par les États américains.

Au grand dam de la Fédération canadienne des étudiants, M. Smith suggère que les frais de scolarité représentent 25 % des coûts généraux de fonctionnement des universités, au lieu de 17 %.



Un rapport qui rappelle aux universités qu'elles sont des institutions d'enseignement.

LE GRAND CONCOURS

BONNE CHÈRE ET VILLÉGIATURE

PLUS DE
10 000 \$
EN PRIX
octobre
LE MOIS DE LA RESTAURATION

Célébrez le mois de la restauration :

Vous pourriez gagner l'un de ces prix alléchants :

LE GRAND PRIX

Une tournée « Bonne chère et villégiature » comprenant 5 forfaits / weekend de rêve pour 2 personnes dans des établissements membres du réseau Hôtellerie de villégiature du Québec ainsi que 2 000 \$ en argent de poche, gracieuseté de MasterCard / Banque Nationale.

OU BIEN

Un des 10 séjours enchantés pour 2 personnes dans un hôtel ou une auberge du réseau Hôtellerie de villégiature du Québec.

OU ENCORE INSTANTANÉMENT

Un des 380 bons d'achat d'une valeur de 100 \$, 50 \$, 20 \$, 10 \$ ou 5 \$ à utiliser dans un restaurant.

Une réalisation de :

ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC

Hôtellerie de villégiature du Québec

Un art de vivre!
OBTENEZ GRATUITEMENT NOTRE BROCHURE
1 800 363 7777 - POSTE 528 - TOURISME QUÉBEC

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

MasterCard
BANQUE NATIONALE

Pour participer, visitez dès aujourd'hui l'un des restaurants participants. Pour obtenir la liste, composez le 1 800 463-4237

LA POLITIQUE

Transport en commun : les positions du gouvernement ne seront pas adoucies

Les commissions de transport de la CUQ et de la CUM ne doivent pas compter sur un adoucissement des positions gouvernementales en matière de financement du transport en commun pour solutionner leurs problèmes financiers, ont clairement indiqué hier les ministres Claude Ryan et Sam Elkas.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

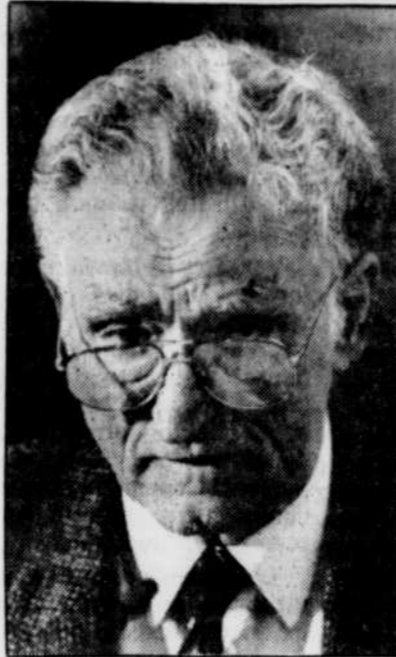
« Il est temps que ces organismes embarquent dans le courant général dont l'objectif est d'amener le Québécois, autant dans son secteur public que privé, à apprendre à vivre à la mesure de ses moyens véritables et non pas les rêves de ceux qui se font élire pour un mandat de cinq ans », a soutenu le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan.

M. Ryan, qui était interrogé sur les difficultés des commissions de transport à son entrée au conseil des ministres, a indiqué que le gouvernement « a les mêmes pro-

blèmes » et a du procéder à « toute une série de compressions ». Il invite les élus municipaux à faire de même.

Son collègue et ministre des transports, M. Sam Elkas, estime pour sa part que les dirigeants des sociétés de transport en commun « savent où ils devraient couper ». M. Elkas, qui était à la Communauté urbaine de Montréal avant de faire le saut en politique provinciale, soupçonne des motifs politiques. « C'est politiquement avantageux de laisser des lignes (d'autobus) en place alors qu'on n'en a pas vraiment besoin. »

Pour le ministre des Transports, ces mesures de compres-



Claude RYAN

sion sont nécessaires et il dit douter que « des attentes de 10 minutes de plus » entraînent une désaffection des usagers à l'égard du transport en commun.

M. Elkas ne croit pas non plus que les « les élus aillent aussi loin » que de couper complètement les services d'autobus au cours de la fin de semaine comme le prévoit l'un des scénarios soumis mardi aux maires de la Communauté urbaine de Québec.

La mise en application d'un tel scénario entraînerait des économies de 6 millions \$ par année, prévoit la CTCUQ, mais également la perte de quelque 131 emplois et de 6,7 millions d'usagers. Le pire scénario prévoit l'abandon du service en juillet et en week-end pour des économies de 10,4 millions \$. 245 employés seraient mis à pied et la CTCUQ perdrait 10,3 millions d'usagers.

L'avenir du sous-ministre Beaudoin repose entre les mains de Bourassa

(PC) — La décision de prolonger ou non le mandat du sous-ministre de la sécurité publique Jacques Beaudoin appartient au premier ministre Robert Bourassa.

C'est ce qu'a indiqué, hier avant de participer au Conseil des ministres, le titulaire de la Sécurité publique Claude Ryan.

« Vous savez comme moi, a-t-il dit, que la recommandation est habituellement faite au Conseil des ministres. Cela n'a pas encore été fait. »

Se gardant bien de confirmer ou d'infirmer les informations voulant qu'il ait décidé de ne pas renouveler le mandat de cinq ans de son sous-ministre qui doit effectivement prendre fin le 31 octobre, M. Ryan a souligné que dans le passé, il est souvent arrivé qu'un premier ministre fasse un choix

« par-dessus la tête » du ministre ».

M. Ryan a précisé qu'il a eu au cours des derniers jours des échanges avec M. Beaudoin « qui ont été empreints de cordialité et de sincérité ».

Selon les plus récentes informations, M. Ryan s'apprêterait à déplacer quelques personnes à la tête de son ministère et à recommander au premier ministre de ne pas prolonger le mandat de M. Beaudoin et à remplacer le plus rapidement l'ancien sous-ministre à la direction générale de la sécurité et de la prévention, M. Pierre Verdon, qui a été nommé juge à la cour du Québec.

Valcourt est peu informé des actions de ses fonctionnaires, constate André Bourbeau

Le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, semble peu informé des dernières interventions de ses fonctionnaires dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre au Québec, a constaté le ministre québécois de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le ministre Bourbeau a expliqué hier que M. Valcourt lui avait semblé « surpris » du tableau qu'il avait dressé des récentes interventions du fédéral dans ce secteur, lors d'une rencontre à Ottawa, vendredi dernier. À tel point que le ministre Bourbeau lui a expédié « la documentation supportant ce que je lui ai dit » lors de cette rencontre.

Le ministre québécois avait demandé ce face-à-face pour protester contre la décision d'Ottawa de dépenser 50 millions \$ dans la formation professionnelle au Québec

sans passer par les canaux habituels. M. Bourbeau s'est attardé à expliquer à son homologue fédéral les problèmes posés par cette intervention « de façon débridée ».

Les fonds fédéraux sont directement accordés à des groupes, chambres de commerce, organismes patronaux ou syndicaux, par dessus la tête des commissions de formation professionnelle du Québec qui gèrent habituellement ces programmes de formation.

« Je lui ai expliqué que ces gens-là ne sont absolument pas accrédités pour faire de la formation et agissent à toutes fins pratiques comme des courtiers qui se lancent dans la formation comme si c'était une bonne affaire », précise M. Bourbeau.

Il n'est pas dans l'intérêt du Québec, explique M. Bourbeau, « de distribuer comme ça des fonds à un nouveau réseau qui n'a pas la capacité ni les moyens de faire de la formation » alors que les besoins sont déjà criants.

Le ministre québécois dit avoir trouvé une oreille attentive chez son homologue fédéral avec qui il doit communiquer de nouveau d'ici une quinzaine de jours sur la question.

Les deux hommes ont convenu qu'il n'entrerait pas dans leurs mandats respectifs de discuter du volet constitutionnel de la formation de la main-d'oeuvre.



Le monde des FONCTIONNAIRES

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Souriez, le Trésor a 20 ans

Certains membres du Conseil du Trésor auront un sourire figé en avalant leur « consommé au sherry et ses paillettes dorées », le 31 octobre, lorsque le Conseil du Trésor fêtera au Château Frontenac ses 20 ans d'existence.

Un employé nous fait parvenir une note de service qui a circulé à ce sujet chez l'équipe du Trésor qui s'occupe des politiques de personnel et des relations de travail. Le secrétaire Jacques S. Roy y fait un p'tit peu de tordage de bras pour que tout son monde soit présent.

« Après vérification, écrit-il, il semble que la participation des gens de notre secteur soit ce que l'on peut qualifier de très "anémique". » Or, le slogan du 20e est justement « le Conseil, ça vous regarde ». « Je me permets donc d'insister pour que chacune et chacun d'entre vous se fasse un devoir de participer à cette soirée "Hommages" présidée par M. Raymond Garneau, président-fondateur du Conseil, et M. Daniel Johnson, actuel président. »

Pour « fêter », chaque employé, indique notre informateur, paiera 55,82 \$... service, TPS et TVQ compris. Que vous soyez professionnel de haut niveau, cadre supérieur ou réceptionniste.

Un des responsables de cette « activité », M. Réjean Thelland, confirme l'information. Selon lui, seul le secrétariat aux politiques de personnel a servi une invitation aussi insistante à ses employés.

Pour ce qui est de la soirée, le directeur des ressources humaines attend quelque 200 participants, y compris tous les anciens secrétaires de l'organisme (les Guy Coulombe, Roland Arpin et compagnie). Soulignons-le, en ces temps de « coupures » budgétaires de toutes sortes, la soirée s'auto-financera...

L'indépendance de Lemieux-Lazure

Les membres de la commission Lemieux-Lazure ont profité de leur voyage d'étude en Europe pour rencontrer hier matin l'ex-premier ministre français Michel Rocard.

Depuis qu'elle s'est donné comme mission de réformer la Fonction publique québécoise, la commission, en particulier son président Jean-Guy Lemieux, député libéral de Vanier, a souvent affiché son indépendance à l'endroit du gouvernement. L'an passé, elle n'a pas hésité à affronter le président du Conseil du Trésor pour obtenir toute l'information demandée aux ministères pour la tenue de sa commission parlementaire.

Le tête-à-tête d'hier va dans le même sens. Même si M. Rocard est surtout connu pour ses liens avec les péquistes, la commission a tout de même tenu à le voir.

La « mission européenne » du groupe Lemieux-Lazure a débuté le 7 octobre et se terminera lundi. Les quatre membres de la commission rencontrent notamment durant leur séjour les ministres Jean-Pierre Soisson (Fonction publique et modernisation de l'État) et Jean-Pierre Sueur (Collectivités locales).

La laisse du Vérificateur

Espérons que le gouvernement Bourassa profitera de la reprise de la session, mardi, pour enfin désigner un Vérificateur général.

Pour l'instant, le fauteuil de M. Rhéal Chatain est occupé par intérim par M. Guy Breton. Un homme éminemment capable de remplir cette fonction, témoignent tous ceux qui le connaissent, du secteur privé comme du monde des fonctionnaires. Le problème, c'est la précarité de son statut.

À ce jour, au moins le tiers du rapport du Vérificateur, qui met à jour, année après année, des horreurs administratives commises par le gouvernement, est rédigé. La compétence des troupes n'est pas à faire. Mais leur moral, ça doit être autre chose. D'autant plus que l'intérim donne la désagréable impression que l'on tient en laisse cet empêcheur de danser en rond.

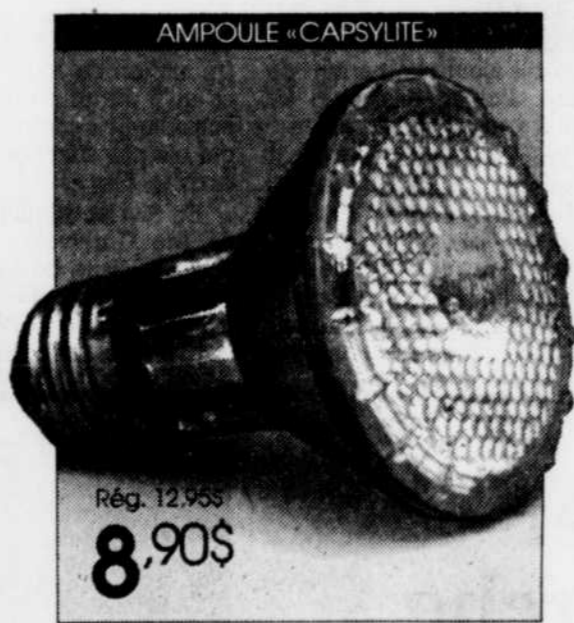
Au moment où le gouvernement a mis sur pied trois comités pour revoir toutes les dépenses que fait l'État, il est curieux de voir qu'il ne s'est pas soucié de renouveler le mandat de nommer rapidement quelqu'un pour jouer ce rôle de chien de garde de l'administration.

Soulignons que l'État n'a à se soucier de renouveler le mandat du Vérificateur qu'une fois à tous les dix ans. En coulisses, le nom du Contrôleur de finances, M. Pierre-André Paré, continue de circuler comme successeur permanent de M. Chatain.

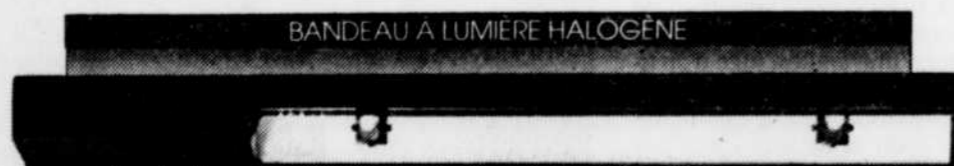
HALOGÉNE



Ampoule halogène MR 16, de 20 ou 50 watts.



Ampoule halogène 50 watts PAR 20 FL-120 Volts



Voici un luminaire compact qui produit un éclairage d'appoint pratique et décoratif sous les armoires ou dans la bibliothèque. Longueur 18 po. Blanc ou noir.

Rég. 69,95\$
57\$
Ampoules non-incluses

Boiteau Luminaire met à votre disposition un service d'installation et de réparation moyennant un léger supplément.



Vous apprécierez aussi notre service de livraison efficace et gratuit dans la région métropolitaine. Informez-vous.

boiteau
luminaire

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271

MAINTENANT À VOTRE SERVICE CHEZ PENELOPE



Michel-Alain Forgues
Joaillier



Réjean Paquet
Horloger

Maintenant sur place à la bijouterie PENELOPE de Place Sainte-Foy, nous offrons à notre clientèle, les services d'experts en bijouterie et horlogerie.

Michel-Alain Forgues, maître joaillier, avec ses créations uniques, vous attend pour vos remodelages de bijoux et sertissages de pierres précieuses.

Réjean Paquet, avec ses 10 ans d'expérience, vous attend lui aussi à la bijouterie pour vos réparations de montres et d'horloges "récentes et antiques".

Maintenant, quand vous pensez service professionnel en bijouterie et horlogerie... pensez à la bijouterie PENELOPE.

PENELOPE
PLACE SAINTE-FOY

■ Cuomo pressé d'agir auprès du Canada

WASHINGTON (PC) — La Société Audubon et quatre autres groupes environnementaux américains ont demandé au gouverneur de l'État de New York Mario Cuomo d'user de son influence pour amener le gouvernement canadien à rendre plus sévère son processus d'évaluation environnementale. Un porte-parole du bureau de M. Cuomo a cependant fait savoir hier que le gouverneur n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les affaires internes canadiennes, et de dire au gouvernement canadien ce qu'il devait faire. Dans une lettre de cinq pages envoyées la semaine dernière au gouverneur Cuomo, les cinq groupes ont exprimé leurs craintes quant au projet de Grande-Baleine. Ils se sont dit préoccupés par l'impact cumulatif des projets hydroélectriques sur l'environnement du Nord québécois, ainsi que sur le mode de vie des Cris et des Inuit.

ARGENT CANADIEN AU PAIR



735, MAIN ST. BANGOR, MAINE
Heures : lundi au vendredi 11 h à 22 h
samedi, dimanche 4 h 30 à 22 h
Réservations : (207) 942-1240

Après quatre jours de retenue sur les propos de l'ancien premier ministre Mulroney accuse Trudeau de sabotage

Le premier ministre du Canada a accusé hier l'avocat montréalais Pierre Elliott Trudeau de sabotage. « Il est évident qu'il veut empêcher ses successeurs de réussir là où il a lui-même échoué de façon aussi lamentable », a dit Brian Mulroney.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Après quatre jours de retenue sur les propos de l'ancien premier ministre fédéral — qui croit le Québec capable de « déporter des Québécois non francophones » pour protéger son visage français — le chef du gouvernement s'est déchainé et en a même tellement mis qu'il pourrait bien s'attirer une réplique tout aussi cinglante.

« C'est une contribution à la médiocrité politique », de dire Brian Mulroney. Le problème est « très sérieux », a encore rappelé le premier ministre, se félicitant que « les libéraux, les néo-démocrates, les conservateurs, de même que les premiers ministres de toutes les provinces, fassent preuve de modération ». En 1980, lors de la campagne référendaire, a dit le chef conservateur, « tout le monde a coopéré avec (Trudeau), nous nous sommes tous rangés derrière lui. Et aujourd'hui qu'il n'est plus là, il semble vouloir s'assurer que ses successeurs ne puissent pas réussir là où il a failli ».

Jusqu'ici, seul le lieutenant politique des conservateurs au Québec, Benoît Bouchard, avait réagi avec vigueur. Hormis les sarcasmes ou le mépris de quelques députés d'arrière-banc, les élites politiques, le ministre responsable des affaires constitutionnelles, Joe Clark, et le chef libéral, Jean Chrétien, avaient donné l'impression d'avoir peur de remettre à sa place un homme qui les a dominés sur la scène politique canadienne pendant 16 ans.

Les conseillers de Brian Mulroney l'encourageaient d'ailleurs à ne pas engager une polémique avec son prédécesseur. Ils craignaient que son tempérament d'Irlandais ne l'emporte un peu trop loin. Ils avaient raison : c'est effectivement ce qui est arrivé hier.

Du révisionnisme

Brian Mulroney s'est toujours vanté, à juste titre d'ailleurs, d'avoir obtenu à deux reprises un « dix sur dix » — la signature de tous ses collègues des provinces — au plan de la réconciliation nationale. Quant à Trudeau, il se contentait d'un « neuf sur dix » — à cause du refus de René Lévesque d'adhérer au « Canada Bill » de 1982.

Cela dit, certains trouveront



Les conseillers de M. Mulroney l'encourageaient à ne pas engager une polémique avec son prédécesseur. Ils craignaient que son tempérament d'Irlandais ne l'emporte un peu trop loin. Ils avaient raison : c'est ce qui est arrivé hier.

qu'il est un peu exagéré de prétendre que « Trudeau a échoué de façon lamentable ». Un bilan, même sommaire, n'est pas aussi désavantageux que le prétend monsieur Mulroney :

— le rapatriement de 1982 a été salué, y compris par l'avocat montréalais que Brian Mulroney était alors, comme une grande victoire du peuple sur la tyrannie des majorités gouvernementales. Seul le chef conservateur de l'époque, Joe Clark, a osé exprimer de sérieuses réserves. Et la Charte des droits et libertés s'appliquait au

la Justice, Pierre Trudeau a réussi, en quelques mois, à faire adopter une libéralisation sans précédent du Code criminel. Même des adversaires comme Pierre Bourgault ont dit que Trudeau fut l'un des plus grands ministres de la Justice du Canada. — Brian Mulroney a également oublié qu'au Canada anglais et sur la scène internationale, on l'a davantage critiqué pour avoir mobilisé l'armée contre les Mohawks que Pierre Trudeau pour avoir déployé les troupes dans les rues de Montréal ;

— même au plan financier, si les ministres libéraux comme John Turner, Jean Chrétien, Marc Lalonde et Allan MacEachen, ont laissé le portefeuille des Finances avec un trou de 38 milliards \$ et une dette accumulée de près de 200 milliards, Michael Wilson n'a fait que stabiliser la situation — en coupant les transferts aux provinces avec une brutalité que Trudeau lui-même n'aurait pas reniée — et a laissé son portefeuille au printemps avec une dette nationale de plus de 400 milliards.

« Ce n'est pas comme cela qu'il faut écrire l'histoire », pourrait lancer Pierre Elliott Trudeau à Brian Mulroney. Le plus ironique, c'est que l'élément le plus faible de son bilan concerne la défense des droits démocratiques : il ne s'est en effet jamais excusé d'avoir fait emprisonner plus de 400 Québécois en 1970, il a toujours refusé d'indemniser les Canadiens d'origine japonaise persécutés pendant la Deuxième Guerre mondiale, il n'a jamais protesté contre les excès des grandes dictatures, même en Haïti, et il a même appuyé le recours à la loi martiale en Pologne !

Québec autant qu'à toute autre région du pays. Ce n'est pas à proprement parler un « échec lamentable » ;

— en 1967, simple ministre de

Un ex-agent du SCRS dit avoir été contaminé lors d'une opération secrète

MONTREAL (PC) — Dans un document déposé en juin à la cour fédérale, un ancien agent du Service canadien du renseignement de sécurité, Guy Chamberland, affirme avoir été contaminé par des bactéries dans le cadre d'une opération ultra-secrète visant à récupérer des débris de ce qui restait du Consulat soviétique de Montréal, après le fameux incendie de janvier 1987.

Selon des informations recueillies par Radio-Canada, la récupération des débris en question faisait partie du projet F (comme feu) au cours duquel M. Chamberland affirme avoir été mis en contact avec divers micro-organismes qui ont provoqué chez lui des problèmes pulmonaires ainsi que des lésions et des ulcérations cutanées.

Après un triage préliminaire, une partie des gravats du consulat a été transportée aux laboratoires des services secrets où travaillait l'ancien agent.

Dans le document déposé à la cour fédérale, M. Chamberland reproche au SCRS de ne pas avoir pris les précautions nécessaires pour empêcher qu'il ne soit contaminé. Il soutient également qu'il n'a pu recevoir les traitements adéquats parce que le SCRS refusait que les médecins du Service soient mis au courant des circonstances entourant sa contamination. Ceci, à cause du caractère ultra-secrète de l'opération.

Les services secrets canadiens prélèvent systématiquement les ordures domestiques et autres déchets de personnes ou d'organismes bien identifiés, tant canadiens

qu'étrangers.

Cette « cueillette » se fait avec la collaboration d'entreprises privées et publiques de ramassage de déchets de Montréal, d'Ottawa, de Toronto et de Vancouver.

Plusieurs agents du renseignement, selon Radio-Canada, auraient quitté le SCRS à la fin des années 80 parce qu'ils auraient été forcés de trier des ordures sans protection sanitaire adéquate.

Pour des raisons budgétaires, le Service aurait même cessé de fournir des gants médicaux et du savon antibiotique à ses employés engagés dans des opérations « sacs Glad ».

La situation serait surtout préoccupante pour les agents affectés au triage des déchets domestiques d'ambassades ou de consulats de pays d'Europe de l'Est et du Tiers-monde, où de nombreuses maladies inconnues ou disparues au Canada — la tuberculose par exemple — sont endémiques et les conditions hygiéniques, déplorables.

L'analyse des déchets domestiques constitue la principale source de renseignements, après l'écoute électronique, pour les services spéciaux canadiens.

3^{ème} FESTIVAL DE LA BOURGOGNE

Le "Filet d'Agneau au jus d'Oignons & Charreuse d'Épaule confite" en vedette jusqu'au 20 octobre au «CHANGINE KIR» pour 16,75\$ seulement.

LE CHANGINE

KIR

bistro restaurant

une vraie bénédiction pour la rue Cartier

524-5303

Stationnement gratuit

FOYER A COMBUSTION CONTROLÉE
2,199.00
INSTALLE AVEC 9 PIEDS DE CHEMINÉES DROIT PRINCESSE 2000



INCLUS:
1 PARE-ETINCELLE
1 MARBRE
3 OUTILS CHEMINÉE
2100
TAXES ET DEVIATION EN SUS
TEL QUE VU DANS DÉCORATION CHEZ-VOI, PARUTION DE SEPTEMBRE 1991
VENEZ CONSTATER PAR VOUS-MÊMES LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS ET CE, A DES PRIX INCROYABLES
J.A. ROBY INC.
20 GEORGES-MUIR
CHARLESBOURG

TEL 849 8095

MANTEAUX

20 %

de rabais

La boutique des vêtements Garneau est TEMPORAIREMENT située dans le corridor reliant Zellers et La Baie, Place Laurier. Passez nous voir et profitez d'un rabais de 20 % sur toute notre collection de manteaux d'automne-hiver.

Vous obtiendrez également ce rabais à nos boutiques de Place Fleur-de-Lys et Galeries de la Capitale jusqu'au 12 octobre.

GARNEAU
...le nom à porter!

Je suis celle que je choisis...

Tantôt sophistiquée, tantôt gamine. Extravagante ou sérieuse. Je suis celle que je choisis d'être, comme il me plaît. Aussitôt dit, aussitôt fait. Bizou fait des merveilles! Colliers de perles et boucles d'oreilles assorties, barrettes, bandeaux et peignes dernier cri, broches et boucles d'oreilles mode ou classiques, montres au design original. Quel choix! Quel goût! Chaque instant me recrée telle que je suis, chez Bizou!

Bizou

BARON ROUGE

LES DIMANCHES SOIRS

BUFFET

POUR PETITS ET GRANDS GOURMETS

18 95 \$ | 9 95 \$

ADULTES (SERVICE ET TAXE EN SUS) | ENFANTS (SERVICE ET TAXE EN SUS)

DE 17 H À 21 H

LA TABLE D'HÔTE ET LE MENU À LA CARTE SONT DISPONIBLES. POUR RÉSERVATION: 667-1355

350, BOULEVARD SAINTE-ANNE, BEAUPORT (QUÉBEC)

JAMAIS 2 SANS 3

réglez le solde en
**SEPTEMBRE
'92**
SANS AUCUNS FRAIS

sur toute la marchandise

ou
14
VERSEMENTS
SANS INTÉRÊT

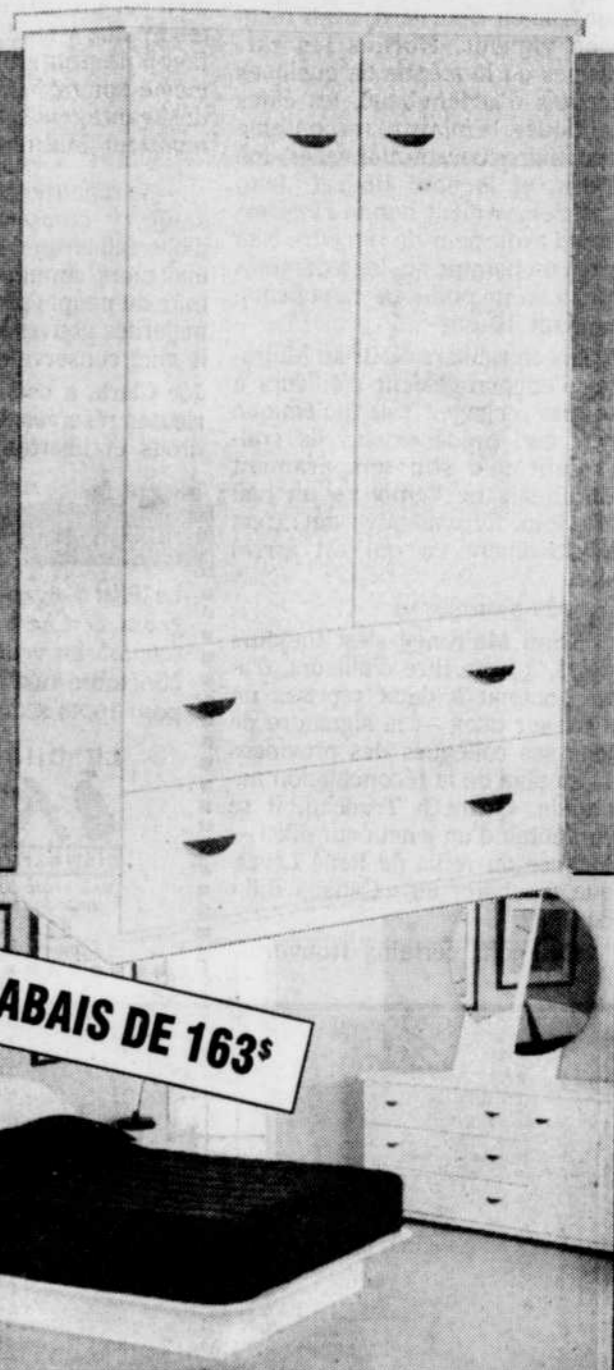
sur toute la marchandise

ou
TPS payée
par DécoMeuble / Léon
sur tout achat au comptant

sur toute la marchandise



Frigidaire



676.

UNE INVITATION AU REPOS!

Ce magnifique mobilier de salon, agréablement rehaussé par la fantaisie de l'imprimé, est doté du fameux repose-pied intégré. Il offre également un confort remarquable grâce aux épais coussins des accoudoirs, des sièges et du dossier. Pourvu d'un mécanisme durable, il est disponible en version sofa, causeuse et fauteuil. Quantités limitées, sofa: 30, causeuse: 30, fauteuil: 20.

SOFA 746. FAUTEUIL 446.

cour. 849⁹⁵
RABAIS
DE 103^{\$}

746.

RÉFRIGÉRATEUR DE 17,4 PIEDS CUBES

Excellent réfrigérateur aux caractéristiques de luxe telles que les demi-tablettes réglables, les compartiments à légumes, fruits, viandes et produits laitiers transparents, nombreux balconnets, bac à viande à température contrôlée, tablette dans la section congélateur, et bien plus.

cour. 889⁹⁵
RABAIS
DE 163^{\$}

726.

MOBILIER DE CHAMBRE

Avec des lignes d'un modernisme consommé, ce mobilier inspire à une satisfaction particulière à l'image de l'exceptionnel environnement qu'il engendre. L'ensemble, confectionné en résistante mélamine blanche, comprend un bureau double, un miroir, 2 tables de nuit, une tête et une plate-forme de lit. La commode est vendue séparément, 260\$. Quantité limitée: 21 ensembles.

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

MAGASINS OUVERTS LUNDI, fête de l'Action de grâce.

DécoMeuble

Léon

depuis 1909

CONDITIONS GÉNÉRALES: sujet à l'approbation du service du crédit. Applicable sur l'ensemble de la marchandise. Aucun dépôt à effectuer, à l'exception des taxes de vente. Réglez le solde en septembre 1992, sans aucuns frais, aucun minimum requis, OU, avec tout achat minimal de 400\$, réglez le solde en 14 versements mensuels égaux et consécutifs, dont le premier est dû le mois suivant votre achat, OU, avec tout achat au comptant, DécoMeuble / Léon paie la TPS pour vous. Choix d'une condition seulement.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Parcs Fleur de Lys
683-3471

SAINTE-FOY
2838, boul. Hochelaga
Place de la Cité
687-8002

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bouasse
Carrefour Charlesbourg
687-3873

BEAUPORT
4125, boul. Saint-Joseph
à l'ouest de la rue
687-7801

LÉVIS
550, côte du Passage
Bâtiment Charbon
685-0808

100 litres d'essence contre l'essai d'une Escort : l'enfer !

« C'est l'enfer! », « De la folie furieuse », « Jamais vu ça ! ». La promotion des 100 litres d'essence contre l'essai d'une Escort fait des ravages.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

« D'après nous, cela pourrait coûter environ trois millions \$ pour la région de Québec », avait confié

Deux sections locales du SFPQ lancent un journal parallèle

Estimant que le journal que publie le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) ne s'adresse pas vraiment aux 45 000 membres, des dirigeants de deux sections locales de Québec lancent un petit feuillet de « libre expression » afin de mobiliser les fonctionnaires de la base.

« Nous ne déclençons par une guerre contre le président Jean-Louis Harguindeguy, mais bien contre l'attentisme et le *rond-de-cuirisme* syndical, a indiqué hier M. Jean-Claude Côté, fonctionnaire à Énergie et Ressources. Notre but est de faire réagir les membres et de les inciter à s'impliquer plutôt que de se fier à ce que décide l'exécutif national. »

Il constate que le journal du SFPQ est censuré. « Il n'y a qu'un

style de lettres du lecteur qui sont publiés dans ce journal. » M. Côté compare le style de son feuillet, qui sera distribué à quelque 2000 exemplaires dans l'agglomération de Québec, au Canard enchaîné. « Pour le premier numéro de *Droit de parole*, le ton est poli, mais il deviendra beaucoup plus mordant. »

M. Côté ignore pendant combien de temps il publiera son journal. Tout dépendra de la réception des membres.

Ford Canada, il y a quelques semaines, lorsque la compagnie avait choisi Québec et sa région immédiate comme le théâtre d'une expérience de marketing sans précédent, celui de troquer l'essai d'un modèle précis contre de l'essence ou un abonnement à une association automobile.

Ce n'est pas trois millions \$ que ça va coûter mais vraisemblablement de quatre à cinq millions \$. Ford et ses concessionnaires n'ont jamais vu ça.

« Bien sûr que les gens viennent pour l'essence, nous savions qu'à Québec c'était important. Mais ça ne nous coûte pas plus cher qu'une promotion de taux d'intérêt réduit ou de rabais en argent », commente Richard Déziel, porte-parole pour Ford Canada.

« Actuellement nous avons 5700 essais effectués en six jours ouvrables : c'est 100 par jour par concessionnaire. Et nous sommes rendus à prendre des réservations

pour le 30 octobre », ajoute Serge Gillet, responsable de la promotion pour la région de Québec.

Huit concessionnaires à 100 essais par jour pendant 23 jours, c'est 18 400 essais à raison de 100 litres d'essence chacun, c'est près de 2 millions de litres d'essence, une facture de 1,3 million \$. Sans compter les essais que l'on prévoit déjà pour novembre. Ford est si satisfait de sa promotion qu'il songe déjà à l'étendre à d'autres grands centres à travers le pays.

Notre essai

Quatre journalistes de la section consommation du SOLEIL ont répondu à l'invitation de Ford et se sont présentés incognito chez autant de concessionnaires. Deux d'entre eux ont dû effectuer l'essai en compagnie d'un autre automobiliste, un essai de très courte durée variant de cinq à sept minutes seulement, alors que les deux autres ont obtenu un véri-

table essai de 12 à 15 minutes environ sur parcours urbain et autoroute.

Puis ils ont été invités à répondre à un bref questionnaire. En aucun temps y a-t-il eu pression de la part des représentants des concessionnaires, des employés surnuméraires embauchés pour l'occasion, pas plus que des vendeurs, pour forcer l'achat d'un véhicule, même si on semble avoir vendu en moyenne un véhicule par jour par cette promotion.

Les concessionnaires

Les cinq concessionnaires interrogés par LE SOLEIL ont tous affirmé avoir prévu de trois à cinq employés chacun, fonctionner avec des réservations et devoir ajouter des véhicules pour cette promotion. « C'est l'enfer ! Cela nous coûte très cher, mais c'est excellent pour changer l'image de l'Escort », affirme Richard Gendreau, de Charest Ford, à Sainte-Foy.

« C'est fatigant à organiser, mais ça fonctionne. Des acheteurs devançant même leur achat », dit Serge Bourque, d'Automobiles Martin à Lévis.

Au Trianon Ford à Québec, on fait jusqu'à 150 essais par jour à l'aide de trois véhicules. Chez Roberge Lincoln Mercury, à quelques pas de là, on n'a jamais vu une promotion attirer autant. On prévoit un effet à long terme.

Jean Précourt, de Montcalm Automobiles de Québec, organise des essais de 20 minutes et en fait 75 par jour avec trois véhicules. « Ça ne fait pas vendre immédiatement, mais nous avons des noms de clients que nous pourrions solliciter par la suite », dit-il.

Devant l'achalandage, Ford a accepté que ses concessionnaires poursuivent les essais en novembre si les automobilistes ont pris rendez-vous avant le 31 octobre.

EN PLUS DE NOS PRIX SPÉCIAUX
15 % GRATUIT
6 MOIS SANS INTÉRÊTS APRÈS LA LIVRAISON*

*Achat de meubles, minimum 500\$. Conditionnel à l'approbation du crédit.

FOLIES D'AUTOMNE

Profitez des FOLIES D'AUTOMNE pour transformer votre intérieur et faire de folles... folles... économies.

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE "Gagnez les meubles de vos rêves" VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis (Voir détails en magasin)

15 % DE BONI-CADEAU
Avec tout achat de meubles de 750,00 \$ et plus. Applicable immédiatement sur tout achat additionnel de meubles d'appoint, lampes ou accessoires.
Boni maximum de 500,00 \$ par client ou adresse - Non monnayable - Ne s'applique pas aux achats antérieurs.

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277



Douceur de la dentelle et pureté du blanc; lignes envoûtantes... Le classique... un séduisant raffinement. Également, choix de modèles disponibles en tailles fortes (jusqu'à 42E et XXL).



Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

CHACOK



ORIENTALE
Jacquard d'inspiration orientale pour pull à col roulé ouvert en maille "mousse".
En exclusivité au Salon Jade

Salon Jade
PLACE LAURIER
(mail nord)



Vous apprécierez le raffinement de ce mobilier en chêne teint noir, blanc ou acajou. L'ensemble comprend la table 51 po X 35 po, allonge 32 po, et 4 chaises. **795\$** T.P.S. 7% incluse

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

MAINTENANT POINTE-AU-PÈRE

12 JU

Ameublements Tanguay désire remercier la population du Bas-du-Fleuve, de la Gaspésie, de Rimouski, et de Pointe-au-Père Rimouski pour leur chaleureux accueil.

**AUCUN INTÉRÊT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN COMPTANT
COMMENCEZ À PAYER LE**

**GRANDE OUVERTURE DE NOTRE MAGASIN DE
LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDE**



Panasonic Palmcorder™ CAMESCOPE (PV-11K)
Format VHS compact léger. Photosensibilité élevée 2 lux. Mise au point numérique. Tête d'effacement flottante. Zoom automatique 6:1. Double audio-vidéo. Poids: 0.85 kg

999⁹⁵ GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre



8 mm CAMESCOPE COMPACT (VM 8000)
Possibilité de filmer en éclairage très réduit, aussi peu que 3 lux. Mise au point numérique automatique et zoom motorisé 8:1. Position macro automatique pour plus gros plans. Tête d'effacement flottante pour des transitions invisibles et en douceur. Compteur de temps réel et mémoire. Insertion date et heure

799⁹⁵ GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre



VHS CAMESCOPE (VM 7030)
Caméscope avec zoom 6:1. Entièrement automatique. Montage audio et vidéo. Affichage de l'heure et de la date. Obturateur à 2 vitesses 1/60 et 1/1000. Tête d'effacement flottante pour des transitions invisibles et en douceur. Compteur de temps réel

799⁹⁵ GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre



HITACHI CAMESCOPE (VM 2400)
Zoom automatique 8. Photosensibilité de 2 lux. Tête d'effacement flottante. Générateur d'écriture de 2 pages. Enregistrement de l'heure et de la date Montage audio-vidéo

999⁹⁵ GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre



Quasar Palmcorder™ (VM 510-K)
Zoom 6:1
Toutes les fonctions d'un magnéscope, plus le doublage audio-vidéo
Repérage de fin d'enregistrement
Tête d'effacement flottante
Viseur électronique ajustable
Adaptateur de cassette pour magnéscope VHS

999⁹⁵ GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre



MAGNÉSCOPE (VRJ-210)
Affichage à l'écran 8 programmes sur 1 an Câblocompatible à 178 canaux

349⁹⁵ GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'oeuvre



MAGNÉSCOPE (VRJ410)
• 8 programmes sur un an
• 4 têtes, double azimut
• Affichage à l'écran
• Image parfaite, positions ralenti et pause

399⁹⁵ GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'oeuvre Service à domicile



MAGNÉSCOPE (VRJ-420HF)
Générateur de caractères
4 têtes double azimut
Nettoyage automatique des têtes
8 programmes sur 1 an
Image parfaite en positions pause et ralenti

529⁹⁵ GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'oeuvre



MAGNÉSCOPE (VTF 350)
Hi-fi stéréo
4 têtes double azimut
Nettoyage automatique des têtes
8 programmes sur 1 an
Image parfaite en positions pause et ralenti

529⁹⁵ GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'oeuvre



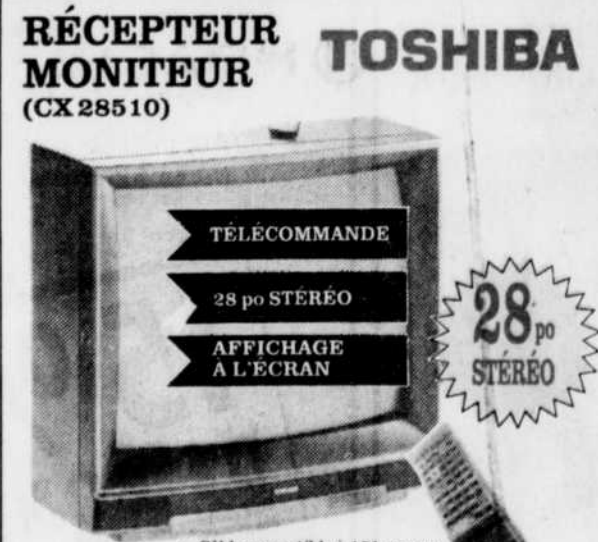
RÉCEPTEUR MONITEUR (SJ 9771)
• Câblocompatible à 178 canaux
• Télécommande multimarque
• Minuterie
• Entrée et sortie audio-vidéo et sortie audio variable

799⁹⁵ GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'oeuvre



RÉCEPTEUR MONITEUR (TN 77902)
• Télécommande
• Deuxième télécommande simple Hitachi incluse
• Affichage à l'écran
• Entrée audio-vidéo et sortie audio variable
• Prise d'entrée S-VHS
• Câblocompatible à 181 canaux (MTS)
• Réception stéréo ambiophonique

849⁹⁵ GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'oeuvre



RÉCEPTEUR MONITEUR (CX 28510)
• Câblocompatible à 181 canaux
• Télécommande
• Minuterie
• Entrée audio-vidéo
• Sortie audio variable

749⁹⁵ GARANTIE: 50 mois Service à domicile



RÉCEPTEUR MONITEUR (CX 21521)
• Stéréo
• Affichage à l'écran
• Entrée audio-vidéo
• Sortie audio
• Télécommande

529⁹⁵ GARANTIE: 50 mois 100% pièces et main-d'oeuvre

Le service à domicile ou en atelier d'Ameublements Tanguay est assu de l'installation gratuite et d'un service-conseil complet sur ses appu

AMEUBLEMENTS TANGUAY

LÉVIS: 833-4511 PLACE TANGUAY **BEAUPORT: 667-6282 535, BOUL. SAINTE-ANNE** **LES SAULES: 871-4411 CARREFOUR LES SAULES 5150, BOUL. L'ORMIÈRE** **TROIS-RIVIÈRES: 2200, DES RIVIÈRES**

Cartes de crédit acceptées. *Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez qu

PÈRE RÉGION DE RIMOUSKI

AMEUBLEMENTS

NOUVEAU '92

SUR TOUTE LA MARCHANDISE*

DE POINTE-AU-PÈRE, RIMOUSKI
LE MEILLEUR DE LA PROVINCE

PLUS DE
15 MILLIONS
D'INVENTAIRE
DE MEUBLES,
D'ÉLECTROMÉNAGERS
ET D'APPAREILS
ÉLECTRONIQUES

SERVICE
QUALITÉ
GARANTIE



Télécommande
audio/vidéo
unifiée

MITSUBISHI

300 WATTS

SYSTÈME HAUTE-FIDÉLITÉ 300 WATTS

- Caractéristiques: amplificateur de 150 watts par canal (RMS) avec correcteur graphique à 5 bandes intégré
- Syntonisation FS stéréo numérique avec 16 canaux pré-sélectionnés
- Double platine à cassette
- Tourne-disque à fonctionnement semi-automatique
- Enceintes acoustiques à trois voies
- Commande à distance audio-vidéo unifiée
- Lecteur de disque audionumérique en option.

CABINET EN
OPTION: 100\$

Prix
exceptionnel

599⁹⁵



LECTEUR
AU
LASER
INCLUS

KENWOOD

200 WATTS

Chaîne stéréo haute-fidélité 200 watts

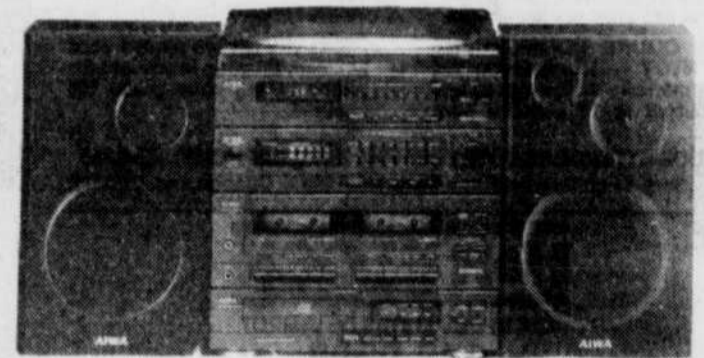
- Caractéristiques: amplificateur de 100 watts par canal (RMS) avec double correcteur graphique à 5 bandes - amplificateur numérique synthétisé au quartz - pré-réglage aléatoire de 30 stations - télécommande intelligente - double platine cassette à inversion automatique - lecteur de disque - enceintes acoustiques à 3 voies - meuble de finition luxueuse en grain de bois noir simulé.

CABINET INCLUS

Prix
exceptionnel

999⁹⁵

CHAÎNE STÉRÉO
AIWA



- Syntonisateur à synthétiseur AM/FM
- Egalisateur graphique indépendant gauche/droit
- Circuit quadraphonique "Surround Sound"
- Lecteur de disque audionumérique (CD) de grande performance
- Mémoire programmable sur 24 sélections en ordre aléatoire
- Réducteur de souffle Dolby B

499⁹⁵

GARANTIE:
1 an
100% pièces et
main-d'œuvre

CHAÎNE STÉRÉO
DENON



RÉCEPTEUR AM/FM

- Modèle: DRA-335
- 16 mémoires
- Total 80 watts (RMS)
- Télécommande
- Contrôle d'intensité sonore variable "Loudness"

LECTEUR LASER

- Modèle: DCD-460
- Quadruple échantillonnage
- 20 mémoires programmables

HAUT-PARLEURS ENERGY 1.1E

- 2 voies • Puissance de 75 watts chacun

899⁹⁵

RÉCEPTEUR
MONITEUR

ZENITH

(SJ 5265Y)



AFFICHAGE
À L'ÉCRAN
21 po STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE
UNIFIÉE

21 po
STÉRÉO

- Câblocompatible à 178 canaux
- Multi-audio (MTS)
- Entrée et sortie audio/vidéo et sortie audio variable

499⁹⁵

GARANTIE:
36 mois
100% pièces et
main-d'œuvre

RÉCEPTEUR
MONITEUR

HITACHI

(CT 2043)



AFFICHAGE
À L'ÉCRAN
SON AMBIOPHONIE
21 po STÉRÉO

21 po
STÉRÉO

- Câblocompatible à 181 canaux
- Affichage à l'écran
- Son ambiophonie
- Entrée audio-vidéo variable
- Sortie audio variable
- Télécommande

499⁹⁵

GARANTIE:
36 mois
100% pièces et
main-d'œuvre

TÉLÉ COULEUR
DE STYLE MONITEUR

ZENITH

(SG 3935Y)



STYLE
MONITEUR
TÉLÉCOMMANDE

20 po

- Télécommande
- Câblocompatible à 157 canaux

399⁹⁵

GARANTIE:
36 mois
100% pièces et
main-d'œuvre

TÉLÉ COULEUR TOSHIBA
DE STYLE MONITEUR

(CA20261)



AFFICHAGE À
L'ÉCRAN
TÉLÉCOMMANDE

20 po

- Télécommande
- Câblocompatible à 181 canaux

399⁹⁵

GARANTIE:
50 mois
100% pièces et
main-d'œuvre

ré sans intermédiaire par ses 18 électroniciens. Le client bénéficie de tarifs réduits.

*hors taxes de vente. L'intérêt vous sera chargé à partir du 12 juin 1992 sur le solde dû.

TRIOIÈRES: (819) 373-1111
COLLETS

RIMOUSKI: 725-4411
822, BOUL. SAINTE-ANNE
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE

LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411

AMEUBLEMENTS

LANGUAY

Constitution: Rémillard refuse l'inclusion du droit de propriété

Québec va s'opposer à l'inclusion du droit de propriété dans la Charte canadienne des droits, a fait savoir hier le ministre québécois de la Justice, Gil Rémillard.

Interrogé en commission parlementaire par la péquiste Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve, le ministre Rémillard a indiqué que le Québec exercera

son droit de retrait si une majorité parmi les autres provinces canadiennes exigeaient qu'un tel droit soit inclus dans la Charte canadienne des droits de la personne. M. Rémillard a signalé que l'in-

clusion de ce nouveau droit « veut dire que les tribunaux auront à se prononcer sur l'étendue d'un tel droit, ce qui amène des conséquences juridiques sérieuses ».

La commission parlementaire devant laquelle M. Rémillard a prononcé ces paroles étudie justement une révision en profondeur du Code civil québécois, et notamment des règles de ce Code qui régissent la propriété au Québec.

« Le Québec a toute la latitude nécessaire pour dire non à un tel amendement constitutionnel, ce qui veut dire qu'on opérerait pour un retrait », a annoncé M. Rémillard.

Le ministre Rémillard a signalé que plusieurs pays, dont les États-Unis, ont refusé d'inclure le droit de propriété dans leur Charte des droits de la personne, justement à cause des conséquences majeures qu'une telle inclusion comporte.

Le ministre a également opiné que la province d'Ontario « va y penser à quelques reprises » avant de se résoudre à accepter un amendement constitutionnel qui incluerait le droit de propriété dans la Charte.

Intégrité de la Charte

Par ailleurs, M. Rémillard a également critiqué ceux qui défendent « l'intégrité » de la Charte fédérale des droits.

Plusieurs provinces pourraient, en utilisant leur droit de retrait, se dissocier lorsqu'on voudra inclure de nouveaux droits dans la Charte, comme des droits économiques ou sociaux.

Dans un tel cas, la Charte des droits « varierait d'une province à l'autre », a signalé le ministre de la Justice.

« Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il faut protéger l'intégrité de la Charte canadienne. Cette

Charte est là pour refléter les objectifs et les orientations fondamentales en matière de droits, mais ses auteurs ont manifestement voulu laisser une souplesse par la formule d'amendement », a-t-il dit.

M. Rémillard a également rappelé qu'au besoin, le Québec peut toujours utiliser la clause « nonobstant » pour protéger une capacité législative de l'Assemblée nationale.

« Je n'aime pas personnellement la clause nonobstant mais elle est une sécurité qui peut être utilisée pour le bien public », a-t-il rappelé.

Le ministre a conclu en indiquant que le ministère de la Justice analyse actuellement de très près toutes les implications de l'inclusion du droit de propriété dans la Charte canadienne.

Joe Ghiz appuie les revendications du Québec

CHARLOTTETOWN — Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard appuie le concept de société distincte et recommande « que tous les pouvoirs constitutionnels nécessaires soient accordés au Québec pour protéger et promouvoir sa langue et sa culture ».

Par contre, affirme M. Joe Ghiz, si le droit à la propriété est inscrit en bonne et due forme dans le texte constitutionnel, son gouvernement n'aura pas d'autre choix que d'utiliser la formule de retrait pour se soustraire à une politique « qui pourrait créer de sérieux problèmes d'ordre économique, social et environnemental dans

notre province ». La mise en oeuvre de cette proposition reviendrait « à mettre en vente notre province et nous craignons qu'on trouve très rapidement preneur ».

C'est dans un climat serein, où régnait une sorte de camaraderie, qu'a témoigné hier M. Ghiz à la première étape d'un itinéraire pan-canadien qui suivra d'ici la mi-décembre la Commission du Sénat et de la Chambre des Communes sur la constitution.

Depuis que l'île Saint-Jean a été rebaptisée Île-du-Prince-Édouard en 1799, le gouvernement de Charlottetown a toujours dû faire face à l'épineuse question de la propriété terrienne.

Aujourd'hui, des lois strictes limitent la vente des terrains. Pour le premier ministre Ghiz, la proposition fédérale remettrait tout en cause. « L'absence d'équilibre entre les droits de la collectivité et de la personne à la propriété pourrait menacer les fermes familiales, la croissance du secteur agricole, le tourisme, la forêt et la sécurité des approvisionnements en eau fraîche. »

Après la séance de la matinée, entièrement consacrée au gouvernement provincial, les 32 commissaires se sont divisés en après-midi en huit groupes pour rencontrer les élèves du secondaire. En soirée, on a tenu huit autres assemblées publiques.

A l'école Colonel-Gray de Charlottetown, les étudiants d'une classe de 12ème ont fait porter leurs questions principalement sur la société distincte et les droits des autochtones. Au cours d'un vote à mains levées, ils ont unanimement convenu qu'il pressait plus de donner satisfaction aux autochtones que de trouver une solution aux demandes traditionnelles du Québec. « On devrait s'occuper d'abord des autochtones parce qu'ils ont beaucoup moins de droits que les Québécois », a dit du fond de la salle un élève.

Ces commentaires tranchaient avec la déclaration faite en avant-midi par le premier ministre Ghiz, qui pratique depuis sa première élection en 1986 une remarquable ouverture à l'endroit de la minorité acadienne de la province. En cinq ans, affirme la Société Saint-Thomas-d'Aquin, les services en français à la communauté acadienne ont fait un bond sans précédent.

Au cours de sa prestation, le premier ministre a « imploré » tant les Canadiens anglais que les Québécois « de se mettre dans la peau de l'autre » pour faire les compromis nécessaires à l'unité du pays. « Le défi de ceux qui veulent réparer les torts n'est pas d'exploiter les préjugés ou la colère, ni d'affaiblir le processus politique avec des doctrines étroites et simplistes pour dissimuler les préjugés, ni d'opposer une région, un intérêt ou une partie de la population à une autre », a dit en français M. Ghiz, qui lance également un appel aux autochtones pour qu'ils collaborent aux travaux de la commission.

La commission entendra aujourd'hui le témoignage de citoyens.

COURS D'IMPÔT

PROGRAMME — Pendant ce cours de 9 semaines, les participants étudieront toutes les phases de la préparation d'une déclaration de revenus y compris les lois fiscales courantes, la théorie, et l'application. Des cours d'impôt de base sont disponibles. Les diplômés recevront une attestation d'aptitude de H&R Block.

H&R BLOCK CONNAÎT L'IMPÔT ET SAIT COMMENT l'enseigner. Nos instructeurs, des experts en impôt, ont reçu une formation spéciale. Ils feront de chaque session une expérience à la fois intéressante et stimulante avec des discussions, des textes de référence et des instructions quant à l'utilisation des formules et des annexes prescrites.

LES COURS COMMENCENT BIENTÔT — L'inscription est commencée et les cours qui débutent le 17 octobre sont

offerts le matin, l'après-midi et le soir. **N'IMPORTE QUI PEUT S'INSCRIRE.** CEUX QUI S'INSCRIVENT doivent simplement avoir le désir d'apprendre.

LES DROITS DE SCOLARITÉ SONT MODESTES et couvrent le cours complet, y compris les manuels, le matériel, les fournitures, les guides de référence et l'inscription. Il n'y a pas de frais supplémentaires. Un plan de paiement par acomptes est disponible si désiré.

DES DÉTAILS COMPLETS PEUVENT ÊTRE OBTENUS EN CONTACTANT le bureau de H&R Block par téléphone. Renseignez-vous sur les emplacements des classes, les dates du commencement des cours, l'inscription, etc.

Faites vite car les places sont limitées. En vous inscrivant de bonne heure, votre place est assurée.

NOUS ATTENDONS VOTRE DEMANDE — TÉLÉPHONE: 688-0398
Un cours de culture personnelle de H&R Block Canada, Inc. CP0072

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT

688-0398

1305, chemin Sainte-Foy

Déjà le temps des rabais, profitez-en!

20% SUR TOUTES NOS COLLECTIONS AUTOMNE-HIVER en magasin

4 JOURS SEULEMENT du 10 au 14 oct. inclus

- Aucun achat par anticipation
- Toute vente finale
- Non applicable sur les ventes antérieures

Les Galeries Charlesbourg
628-0131

JOLIVET

DENIS WAGNER
PRÉSIDENT



Il me fait plaisir de me joindre à mon équipe pour vous inviter à la présentation des nouveaux modèles



GUY BILODEAU
vice-président



DENIS GALARNEAU
directeur général des ventes



PIERRE FISET
directeur de location



GUY TURGEON
directeur commercial



CARMEN DESGAGNE
directrice commerciale



DANIEL SAVARD
directeur des pièces



GUY-C. BRETON
directeur de service



GASTON BARBEAU
directeur débosselage



FERNAND DELISLE
conseiller



JEAN-GUY LEMIEUX
conseiller



DENIS GRENIER
conseiller



MICHEL MORIN
conseiller



J.C. OUZILLEAU
conseiller



ARTHUR ROUSSEAU
conseiller



GUY MICHAUD
conseiller



HERMAN LAFLAMME
conseiller



LISE BISSON
téléphoniste-réceptionniste



LUCIE PELLETIER
téléphoniste-réceptionniste



BRUNO OUELLET
conseiller de service



DIANE GAGNE
conseillère de service



GUY PHILIBERT
répartiteur



VINCENT RHEAUME
conseiller de service



JACQUES TANGUAY
conseiller



LÉOPOLD DAIGLE
conseiller

PARMI NOS NOUVEAUTÉS:



Coussin de sécurité gonflable



Siège pour enfant, avec harnais de sécurité dans nos Voyager

Également PLUS DE 45 VÉHICULES

1991
À LIQUIDER
Venez faire votre choix!

Et nos nouveaux modèles Colt Wagon, version 2 ou 4 roues motrices



Beignes et café servis sur place collaboration



SERVICE DE CAFÉ AUTOMATIQUE ET MANUEL

DU VALLON
CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE

2015, BOUL. CHAREST OUEST
SAINTÉ-FOY, QUÉBEC
(face au Salon de quilles Frontenac)
687-5510



METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Nouveau médicament contre le sida

WASHINGTON (PC et AFP) — La Food and Drug Administration (FDA), l'agence fédérale agréant les médicaments aux États-Unis, a autorisé hier l'utilisation d'un nouveau médicament, la didanosine (DDI), pour soigner les malades du sida se trouvant au stade terminal de la pandémie.

wa, le ministre fédéral canadien de la Santé, M. Benoit Bouchard, a indiqué « qu'une étroite collaboration entre les États-Unis et le Canada avait permis de mettre sur le marché un médicament satisfaisant aux réglementations en vigueur dans les deux pays ».

L'utilisation de la DDI, qui sera fabriquée par les laboratoires américains Bristol-Myers Squibb, a également été autorisée hier par les services de santé canadiens. Dans une déclaration faite à Ottawa,

Cette autorisation a été accordée par la FDA bien que les effets à long terme de la DDI n'aient pas encore été évalués. « Des questions à ce sujet demeurent encore sans réponse », a reconnu M. Anthony Fauci, qui dirige l'Institut national sur les maladies allergiques et infectieuses. « Mais il s'agit d'un moyen pour combattre la maladie et d'un nouvel espoir pour les malades ne pouvant bénéficier de l'AZT », a-t-il ajouté.

La DDI doit être administrée aux malades se trouvant au stade terminal du sida et ne supportant pas l'AZT, le seul autre médicament anti-sida autorisé aux États-Unis. Les deux médicaments ralentissent la progression de la maladie mais ne guérissent pas

les personnes qui en sont atteintes.

Selon des tests effectués avant la commercialisation, la DDI favorise la prolifération dans le sang de globules blancs d'un type particulier. Ces globules, les CD-4, renforceraient le système immunitaire de l'organisme qui est précisément attaqué par le virus du sida.

« La DDI affecte le nombre de globules CD-4 et nous savons que le sort des malades est lié au nombre de leurs globules CD-4 », a indiqué le directeur de la FDA, M. David Kessler. « Même si tous les effets à long terme ne sont pas encore connus, il y va de la vie des personnes atteintes du sida », a-t-il ajouté.

Place aux homosexuels dans les Forces armées

OTTAWA (PC) — Une station de télévision de Toronto a annoncé, hier, que le gouvernement fédéral est sur le point d'accepter les homosexuels dans les Forces armées. L'annonce devait être faite hier, selon CFTO-TV, mais elle a été retardée devant les réticences de certains membres du caucus conservateur. La décision de mettre fin à la discrimination à l'égard des homosexuels aurait été communiquée au caucus par Mme Mary Collins, ministre associée de la Défense. Le député Don Blenkarn aurait noté que des contestations à la politique actuelle étaient pendantes devant les tribunaux, en vertu des principes de la Charte des droits.

meuble inc.
OUVERT CE SOIR
FERMETURE SAMEDI
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
de notre salle d'exposition et entrepôt de Carrefour Pierre-Bertrand seulement
900, boul. Pierre-Bertrand

À VOUS D'EN PROFITER!
DE **20% À 50%** sur toute la marchandise en magasin et à l'entrepôt

TOUT DOIT ÊTRE VENDU
LOT DE MOBILIERS POUR ENFANT ET ADOLESCENT
VALEUR DE 995\$
LIQUIDÉ À **497\$**
(série adolescent 43 pi)

3 DERNIERS JOURS
JEUDI 10 octobre
VENDREDI 11 octobre
SAMEDI 12 octobre

197\$ Quantité très limitée
Étant donné la nature de cette vente, mise de côté de 15 jours seulement.
La vente ne s'applique que sur les meubles déjà manufacturés. Pour vos commandes de meubles sur mesure, il nous fera plaisir de vous servir à nos deux SUCCURSALES: Place des Quatre-Bourgeois, Place LeBourgneuf.
900, boul. Pierre-Bertrand 682-8109

CHOIX DE TABLES
CHOIX DE PENDERIES
LOT DE MATELAS
QUANTITÉ LIMITÉE

LIT CAISSON
39 pi 54 pi 60 pi
137\$ 157\$ 177\$

LOT DE BIBLIOTHÈQUES DIVERSES à compter de **197\$**

BIBLIOTHÈQUE 39 pi

JEAN MALENFANT
conseiller - vente de véhicules neufs
à une bonne affaire pour vous!
Parmi notre vaste choix, il vous propose ce modèle à prix vraiment extraordinaire...

CUTLASS SUPREME
Télécommande de démarrage, radio-cassette AM/FM, V6 automatique, 100 km/h.

MAURICE TROY 17 999\$*
Chevrolet-Oldsmobile Inc. Aut. de la Capitale 666-9900

EXPOSITION CANINE
Championnat toutes races et concours d'obéissance
90 races - Plus de 1 500 inscriptions
12, 13 et 14 octobre 1991
PAVILLON DE LA JEUNESSE ET DES CONGRÈS
PARC EXPO-QUÉBEC

Entrée: Adultes: 5\$ Enfants 7-12 ans: 3\$
Enfants moins de 7 ans: gratuit Âge d'or: 3\$
Rabais de 2\$ sur présentation du coupon de stationnement.

Note: Seuls les chiens déjà inscrits seront admis. En collaboration avec Pedigree.

SOCIÉTÉ CANINE DE QUÉBEC inc.
RENSEIGNEMENTS: 661-9131

Les modèles 92 sont arrivés! Faut voir ça!
IMPRIMANTE EPSON SÉRIE "70"

LQ-570

Caractéristiques uniques:

- 24 AIG. 252 C.P.S.
- Polices à tailles variables (Scalable Fonts)
- Entraînement du papier 3 positions

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 h; samedi, de 9 h 30 à 17 h.

369\$

GRATUIT! Support d'imprimante à forfait de tout modèle d'imprimante

IDO
LE CENTRE EPSON
3200, Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
651-1882 • Sans frais: 1-800-463-5285
Centre de service autorisé EPSON pour la région de Québec

LATULIPPE
MAINTENANT OUVERT
LE MERCREDI SOIR AUSSI!

CHEMISES EN FLANELLE ÉPAISSES DOUBLÉES PIQUÉES

PMGTG
29⁵⁰ à 54⁹⁵

CHOIX DE COULEURS
TAXES INCLUSES

PANTALONS DOUBLÉS PIQUÉS POUR LE TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR
42⁵⁰ TAXES INCLUSES

COMBINAISON DE TRAVAIL

CHAUDEMANT DOUBLÉE PIQUÉE
POUR TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR
BLEU ou VERT FORÊT
74⁹⁵ à 95⁵⁰
TAXES INCLUSES

UNIFORMES
pour stations-service, camionneurs, livreurs, chauffeurs, etc.

Nous gardons un assortiment complet en magasin pour livraison immédiate. Choix de couleurs.

BOTTES DE TRAVAIL SÉCURITÉ
Isolée, doublure Cambrelle. Semelle et about d'acier, très confortable, 7 à 12.
79⁹⁵ TAXES INCLUSES
69^{18\$} avant taxes

PANTALON 57⁹⁵
VESTON 65⁹⁵

CHEMISES Rapier-Greyhound
manches longues 23⁹⁰
manches courtes 20⁹⁰
Sans épaulettes
TAXES INCLUSES

65% POLYESTER 35% COTON
CHAUFFEURS
LIVREURS
STATIONS-SERVICE
BLEU, BEIGE, VERT, GRIS
manches longues 26⁹⁰
manches courtes 24⁹⁰
TAXES INCLUSES

VESTES DOUBLÉES LAINE OU SIMILIFOURRURE
19⁵⁰ à 44⁹⁵
TAXES INCLUSES

SOULIERS GENRE MILITAIRE CHAUFFEURS, POLICIERS
95⁹⁵ à 124⁹⁵
TAXES INCLUSES

HABITS DE PLUIE DIVERS SPORT OU TRAVAIL
6⁹⁵ à 103⁹⁵
TAXES INCLUSES

HABITS DE PLUIE INDUSTRIELS 100% PVC JAUNE
26⁵⁰
TAXES INCLUSES
PMGTG

NOUVEAUX HABITS PETER STORM
99⁹⁵
ENSEMBLE EN 2 MORCEAUX PLUS TAXES
100% NYLON VERT IMPERMÉABLE

COMBINAISONS DE TRAVAIL
1re QUALITÉ 50% POLYESTER 50% COTON
34⁹⁵ TAXES INCLUSES
IMPORTATION **26⁹⁵** TAXES INCLUSES

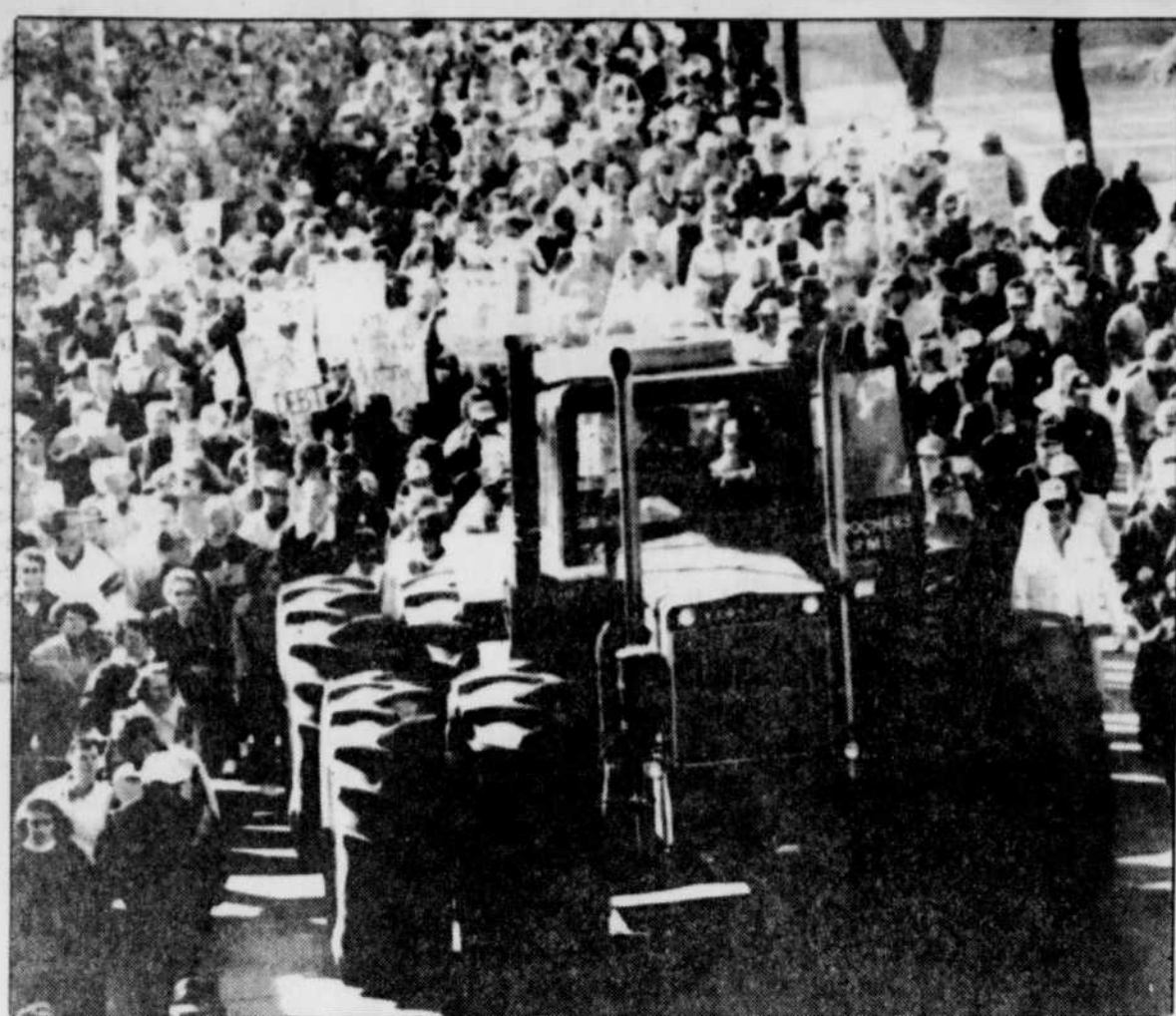
CONCOURS GAGNEZ LAURENTE
Jeep YJ '89-1991
FINANCE 20 DÉCEMBRE 1991
LAURIER

LATULIPPE
637, rue Saint-Vallier Ouest
Québec - Tél.: 529-0024

Pour votre automobile ... votre maison

LE SERVICE ÉNERGIQUE
Pour la station-service la plus proche ou le chauffage de votre maison: **(418) 659-7777**

OLCO



Agriculteurs mécontents

Environ 5000 producteurs de céréales ont manifesté hier dans les rues de Winnipeg contre les bas prix imposés à leurs produits. Acculés à la faillite en raison de la faiblesse des prix des céréales, ils sont également la proie des guerres de subventions que se livrent la Communauté européenne et les États-Unis. Le premier ministre Mulroney doit annoncer aujourd'hui un vaste plan d'urgence pour venir en aide aux agriculteurs de l'Ouest.

L'Ontario recyclera 60% des déchets

TORONTO (PC) — La ministre de l'Environnement de l'Ontario a annoncé hier un plan de recyclage obligatoire qui s'adresse aux producteurs de 60 % des déchets de la province, en commençant par les hôpitaux, écoles secondaires, restaurants et centres commerciaux.

programme de cueillette hebdomadaire de tels rebuts au Canada.

L'offensive-recyclage mettra également à contribution les entreprises de construction et de démolition, les immeubles à appartements, les hôtels et les motels, moyennant certaines restrictions. Par exemple, le plan ne s'appliquera qu'aux hôtels et motels comptant au moins 75 unités.

récupération du papier, carton, verre, acier et autres matériaux une pratique courante des milieux d'affaires.

Les Ontariens produisent 10 millions de tonnes de déchets par année. À Toronto, les sites d'enfouissement sont pleins à craquer.

De plus, les municipalités qui récupèrent déjà les feuilles mortes et autres matières organiques recyclables seront tenues de mettre en place des composteurs communautaires.

Le responsable de l'agence chargée de cette question a indiqué que les nouveaux règlements seraient appliqués avec souplesse et qu'il comptait d'abord sur la coopération volontaire des organismes visés.

La ministre Ruth Grier a expliqué à la conférence annuelle du Conseil ontarien du recyclage que son objectif est d'amener tout le monde à faire sa part pour réduire la quantité des déchets en Ontario et de faire de la

Mme Grier a aussi fait savoir que toutes les municipalités ontariennes de plus de 5000 habitants devront se doter de programmes de récupération des déchets recyclables. L'Ontario finance déjà le plus important

On ignore ce qu'il en coûtera pour mettre à exécution le plan de Mme Grier, qui n'a annoncé aucune injection de nouveaux fonds.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

SONNANT
67-3311

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

54280672

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

Savant réduit au silence pour ne pas déplaire au Québec?

OTTAWA (PC) — Le directeur régional des sciences au ministère fédéral des Pêches, M. Mike McMullen, a nié, hier, des allégations de la CBC voulant que le scientifique John Rudd ait été bâillonné par ses supérieurs, afin de ne pas déplaire au Québec.

M. McMullen a expliqué que, si on a refusé à M. Rudd la permission de témoigner aux audiences de la législature new-yorkaise sur le projet de Grande-Baleine, c'est parce que ses recherches se trouvent encore à « un stade extrêmement préliminaire ».

« Il (M. Rudd) ne possède pas de données fermes, a noté M. McMullen. Il serait prématuré de sa part de parler de quelque chose qui n'ajouterait rien à la discussion. »

M. Rudd, qui travaille à l'Institut d'eau douce du ministère, à Winnipeg, n'est cependant pas de cet avis. Dans une interview, il a fait remarquer qu'il étudie depuis 13 ans la production de gaz responsables de l'effet de serre dans les lacs et marécages et qu'il possède tous les renseignements nécessaires pour étayer sa thèse.

Réservoirs hydroélectriques

À la fin des années 70, les scientifiques de l'Institut d'eau douce ont découvert que la végétation en putréfaction des réservoirs hydroélectriques produisait du mercure, qui contamine le poisson et peut causer la maladie de Minamata (un désordre du système nerveux) chez les personnes consommant ce poisson.

M. Rudd croit, de plus, que cette végétation en putréfaction produit également de l'anhydride carbonique et du méthane, deux gaz responsables de l'effet de serre, c'est-à-dire du réchauffement graduel de la planète.

Selon M. Rudd, lorsque la tourbe des marais est recouverte d'eau (comme on veut le faire à Grande-Baleine), elle dégage une quantité plus considérable de méthane dans l'atmosphère.

« La quantité de méthane dans l'atmosphère augmente actuellement au rythme de 1 % par année, a signalé le scientifique. Cela est alarmant, parce que l'influence du méthane sur l'effet de serre est environ 20 fois plus considérable que celle de l'anhydride carbonique. »

L'inondation de la végétation peut, par ailleurs, contribuer d'une autre façon à l'effet de serre, puisque les plantes vivantes emmagasinent l'anhydride carbonique par photosynthèse.

Elles ne peuvent évidemment pas le faire lorsqu'elles sont mortes et « l'anhydride carbonique qui aurait été ainsi retiré de l'air ne l'est plus ».

Les JOUJUS

28 po STÉRÉO moniteur

749\$

TOSHIBA

Modèle 28-600 TOSHIBA, décodeur stéréo MTS, câblesélecteur intégré, télécommande, image haute résolution, entrée audio-vidéo. Des images et du son pleine dimension.

Canon

200 \$ D'ACCESSOIRES GRATUITS

Le caméscope Canon E61, avec télécommande, lentille zoom 8X à fonction macro, son haute-fidélité, image de grande précision et 200\$ d'accessoires gratuit... Une offre de grande valeur pour seulement

899\$

La clef de sol

Aut. de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand, 840, Bouvier 627-0840
2, Saint-Jean angle Salaberry 524-8431

La médecine ontarienne a déjà exclu le Québec du Canada

La médecine ontarienne aurait-elle déjà exclu le Québec du Canada? Deux articles publiés dans des journaux

médicaux de l'Ontario, soit le *Medical Post* et *Ontario Medicine*, soutiennent en effet que l'International Prostate Centre,

de Windsor, est la première clinique au Canada à traiter certaines maladies de la prostate par hyperthermie.

traité 16 cas d'hyperplasie de la prostate, une maladie caractérisée par une augmentation du volume de la prostate et causant des problèmes urinaires.

Cette clinique offre le traitement au coût de 5000 \$, qui n'est pas remboursé par la régie de l'assurance-santé de l'Ontario, mais, disent les urologues de cette clinique, ce traitement présente de très grands avantages sur le traitement chirurgical, auquel est associé un taux de décès supérieur à 1 %, et qui présente des effets secondaires indésirables comme l'éjaculation rétrograde, le risque d'impotence, en plus de nécessiter une hospitalisation. Il existe aussi un nouveau traitement médicamenteux, mais le médicament coûte environ 3000 \$ par année et doit être pris la vie durant.

Toujours selon les médecins de cette clinique, l'autre clinique la plus rapprochée où ce traitement est disponible serait située à Chicago, où il n'est pratiqué que sur base expérimentale en attendant l'approbation du Food and Drug Administration, ce qui ne se fera vraisemblablement pas avant deux ans, disent les médecins.

Le Dr Claude LeMay, de Québec, a maintenant traité 192 patients avec cet appareil d'hyperthermie, dont le principe est de chauffer la prostate pour en réduire le volume. De ces patients, 22 ont dû subir un deuxième traitement, et un seul a dû être référé

en chirurgie, ne répondant pas au traitement.

Au Québec, ce traitement n'est pas non plus couvert par l'assurance-maladie, mais à la clinique du Dr LeMay, toujours la seule au Québec à offrir ce traitement, le coût est de 1200 \$, comparativement aux 5000 \$ demandés par la clinique de Windsor.

Selon plusieurs éminents urologues, dont le professeur A. Leriche, de Lyon, et le Dr John Wickham, directeur du London Institute of Urology, le traitement de l'hyperplasie bénigne de la prostate par hyperthermie est certainement l'approche la plus prometteuse.

MannEquin

Régina vous dit:

Ayez du flair cette semaine, achetez maintenant. Je vous offre un groupe de :

Chandails et jupes

Prix courant jusqu'à **189\$** **99\$** chacun

...et pour vous aider à mieux vivre avec la TPS **10%** de rabais sur tous vos achats à prix courants.

PLACE de la CITE Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 2635, Hochelaga Sainte-Foy

par JEAN-CLAUDE PAQUET LE SOLEIL

Pourtant, ce traitement est appliqué couramment par le Dr Claude LeMay, de l'Institut privé d'urologie de Québec, qui fut d'ailleurs le premier en Amérique à appliquer cette technique israélienne, ayant commencé cette forme de traitement en août 1990, comme l'avait d'ailleurs indiqué un article publié dans LE SOLEIL, le 29 août 1990.

Faisant état de leur « grande première », les médecins de la clinique ontarienne, précisent qu'en date du 10 septembre, ils avaient

JEAN-NOËL VIR
conseiller - vente de véhicules neufs
à une bonne affaire pour vous!
Parmi notre vaste choix, il vous propose ce modèle à prix vraiment extraordinaire...

BLAZER 2x4
4 portes, 4.4 litres, 6 cylindres, sièges baquets avec dossier haut, volant inclinable
*remise au forfait
*entente incluse, transfert, taxes et préparation en sus.

19 831\$

MAURICE ROY
Chevrolet-Oldsmobile Inc. Aut. de la Capitale (sortie Seigneurie) Beauport 666-9900

La destruction des BPC en sol québécois n'est pas pour demain

(PC) — Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis privilégie toujours la destruction de tous les BPC en sol québécois, mais la réalisation de cet objectif n'est pas pour demain.

Appelé à commenter les dernières informations voulant que le lieu d'entreposage de Saint-Basile pré-

sente de nouveaux dangers, le ministre a expliqué que des fonctionnaires iront proposer au Comité de vigilance un train de mesures susceptibles de corriger la situation redevenue alarmante.

«Présentement, il y a un baril qui contient des sols contaminés au BPC qui est perforé, a expliqué le ministre, les toiles qui les recouvrent sont aussi endommagées.»

Si le ministre ne veut pas parler des suggestions que son ministère proposera au Comité de citoyens de Saint-Basile c'est parce qu'il lui appartient de prendre les décisions et de choisir les méthodes pour remédier à la situation.

Il a indiqué qu'une solution temporaire envisagée consiste à insérer les barils perforés dans de plus grands contenants et de changer les toiles.

«Il est impossible de procéder à la destruction des BPC ou de prendre des décisions sur leur traitement, a-t-il dit, sans l'approbation de la municipalité concernée et les citoyens.»

Le ministre a confirmé que c'est le Comité de vigilance, à la suite d'une visite organisée par la municipalité, qui a constaté, en juillet dernier le premier les avaries au lieu d'entreposage et qu'il les a rapportées au ministère le 4 septembre.

M. Paradis a mentionné que des dossiers des cinq lieux d'entreposage — Baie-Comeau, St-Basile, Shawinigan Sud, Saint-Lazare et Pointe-aux-Trembles — c'est celui de Baie-Comeau qui est le plus avancé et où les BPC pourraient être le plus rapidement détruits, et que c'est celui de Saint-Basile qui retarde le plus.

Lorsque les comités de vigilance auront décidé de leur élimination, a précisé M. Paradis, le ministère de l'Environnement procédera à des appels d'offres sur un procédé reconnu et qui aura été choisi par les citoyens conformément aux recommandations du Rapport Charbonneau sur la gestion des déchets dangereux publié l'année dernière.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'une somme de 50 000 \$ est prévue pour réparer les présents dégâts constatés au lieu d'entreposage de Saint-Basile.

L'entrepôt a été installé en 1988 après l'incendie qui avait forcé l'évacuation des citoyens de la région.

Une partie des barils contenant des déchets et des huiles contaminées a été transportée à Baie-Comeau l'année dernière et il y a encore 130 conteneurs et plus de 150 barils entreposés à ciel ouvert à Saint-Basile (environ 1800 tonnes).

Jusqu'à maintenant, la catastrophe de St-Basile aura coûté près de 50 millions \$ au gouvernement du Québec en nettoyage, entreposage et en compensation.

VOTRE CHOIX de haut-parleurs

MISSION ENERGY Cerwin-Vega!

La clé de SOL

vous proposent la haute technologie et vous laissent choisir votre son...

Chaîne stéréophonique puissante et hautement sophistiquée comprenant:

Ampli... modèle SX 3800, 200 watts total, puissance de sortie avant et son ambiophonique «Dolby Surround» 18 W + 18 W, sorties arrière, récepteur quartz audio/vidéo, programmable 30 stations, correcteur graphique à 7 bandes

Cassétophone... modèle CTS 507, Dolby B et C et Dolby HX prosecteur électronique de ruban, synchronisateur DC

LECTEUR LASER... modèle PD-7700, nouveau mécanisme de support de disque stable, lecteur haute présence par rayon laser et synchronisateur magnéto, fonctions: recherche, opérations inversées, lecture aléatoire (3 modes) et répétition (6 modes)

TÉLÉCOMMANDE... multifonction programmable, 59 touches

ENCEINTES ACOUSTIQUES... votre choix entre: Mission 762 - Energy 3.1 - Cerwin-Vega 200 SE

RABAIS DE 500 \$

1399\$

1 an pour payer* Ou... un cadeau!**

* Si vous payez comptant ou par carte de crédit.
** 12 versements mensuels sans intérêt, sous réserve de l'approbation du service du crédit, taxes et léger versement exigés.

PIONEER

La clé de sol

Aut. de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand, 840, Bouvier 627-0840
2, Saint-Jean angle Salaberry 524-8431

Allégation de censure

TORONTO (d'après PC) — L'Association canadienne des journalistes, criant à la censure, a dénoncé mercredi l'injonction accordée par un tribunal ontarien pour interdire, à tout le moins temporairement, la diffusion d'un documentaire à l'émission Fifth Estate, au réseau anglais de Radio-Canada. L'émission en cause consiste en un documentaire fouillé d'une durée d'une heure sur la corruption en Roumanie et les recherches effectuées en vue de retrouver la fortune présumément amassée par le dictateur Nicolae Ceausescu.

ÉDITORIAL

Question de confiance et de justice

Dans l'esprit du grand public, le système de justice pénale canadien est trop ouvert et manifeste trop souvent, à l'endroit des criminels détenus, une magnanimité et une compréhension difficiles à comprendre.

Qui n'a jamais entendu dire que « les criminels reçoivent plus d'attention des gouvernements, que leurs victimes »? Quand un récidiviste ou un condamné bénéficiant d'un congé ou d'une liberté sous condition, est surpris à commettre un nouveau délit, le vase déborde.

Pour rétablir la confiance du public envers la justice et rassurer la population, inquiétée par la multiplication des crimes violents, Ottawa vient de déposer un projet de loi qui resserrera les critères d'admission aux congés ou aux libérations, en fonction du degré de violence du crime commis.

Cette notion n'est pas nouvelle : elle se trouvait déjà dans un projet de loi déposé en 1985 et qui servit de prétexte au rappel du Parlement, à l'été 1986. Le gouvernement fédéral et les provinces se sont engagés, au début des années 1980, dans un long processus de réformes dont la principale étape fut le rapport Daubney, *Des responsabilités à assumer*, en 1988.

Depuis, Ottawa a beaucoup parlé des problèmes sans vraiment les corriger. L'automne dernier, on entreprenait une vaste consultation sur une série de propositions, réunies sous le titre *Vers une réforme*, visant à établir un cadre d'action en matière de sentences et de peines, d'affaires correctionnelles et de mise en liberté sous condition.

Mardi, le Solliciteur général du Canada, M. Doug Lewis, révélait les grandes lignes d'un projet de loi qu'il compte bien faire adopter au début de l'an prochain.

En gros, on y retrouve l'essentiel de ce qu'avançaient les textes soumis l'an dernier. Il s'agit d'adapter procédures et pratiques à la réalité contemporaine ainsi qu'aux facteurs juridiques et constitutionnels qui découlent de la Charte canadienne des droits et libertés.

Certaines parties de la vieille Loi sur les pénitenciers datent de 1868 (!); celle sur les libérations conditionnelles remonte à 1958. L'accumulation de bavures et les barrages de confidentialité des dossiers opposés par la Commission des libérations ont fini par exaspérer le public et presser le gouvernement vers l'action.

Cela est devenu une question de confiance et de crédibilité. Mais à prendre son temps, on a peut-être amélioré les premières moutures de la pièce législative. Reste à savoir quelle célérité on mettra à la voter.

Donc, de la violence des crimes commis dépendra l'admissibilité à des libérations partielles ou à des congés. Et l'on ajoutera les infractions sexuelles contre des enfants, les crimes liés à la drogue et le recyclage des narcodollars à la liste noire susceptible d'entraîner le maintien en incarcération.

Étant donné les risques de récidive et la violence inhérente à ces commerces illicites, il était temps d'y voir, et de manière énergique.

Par contre, le projet permet plus de souplesse envers les auteurs de délits « ordinaires » non violents et les dossiers pourront être revus annuellement. Mais les détenus ne pourront plus s'opposer à la présence d'observateurs lors de l'audience de leur demande de libération. Plus, les victimes pourront en être informées et s'y manifester, malgré les risques identifiés d'attitudes revanchardes. De plus, les mandats et pouvoirs de l'Enquêteur correctionnel seront précisés par la loi, évitant ainsi les abus de tout ordre.

Pour rassurer les contribuables, le système devient plus prudent et oriente ses interventions contre la violence. Pour faire admettre la suggestivité dans l'évaluation des risques, l'État devra cependant mieux expliquer au grand public comment fonctionnent l'appareil judiciaire et le système carcéral. Et faire preuve d'encore plus de transparence sur les processus de réhabilitation et l'ensemble des coûts de la criminalité pour la société.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

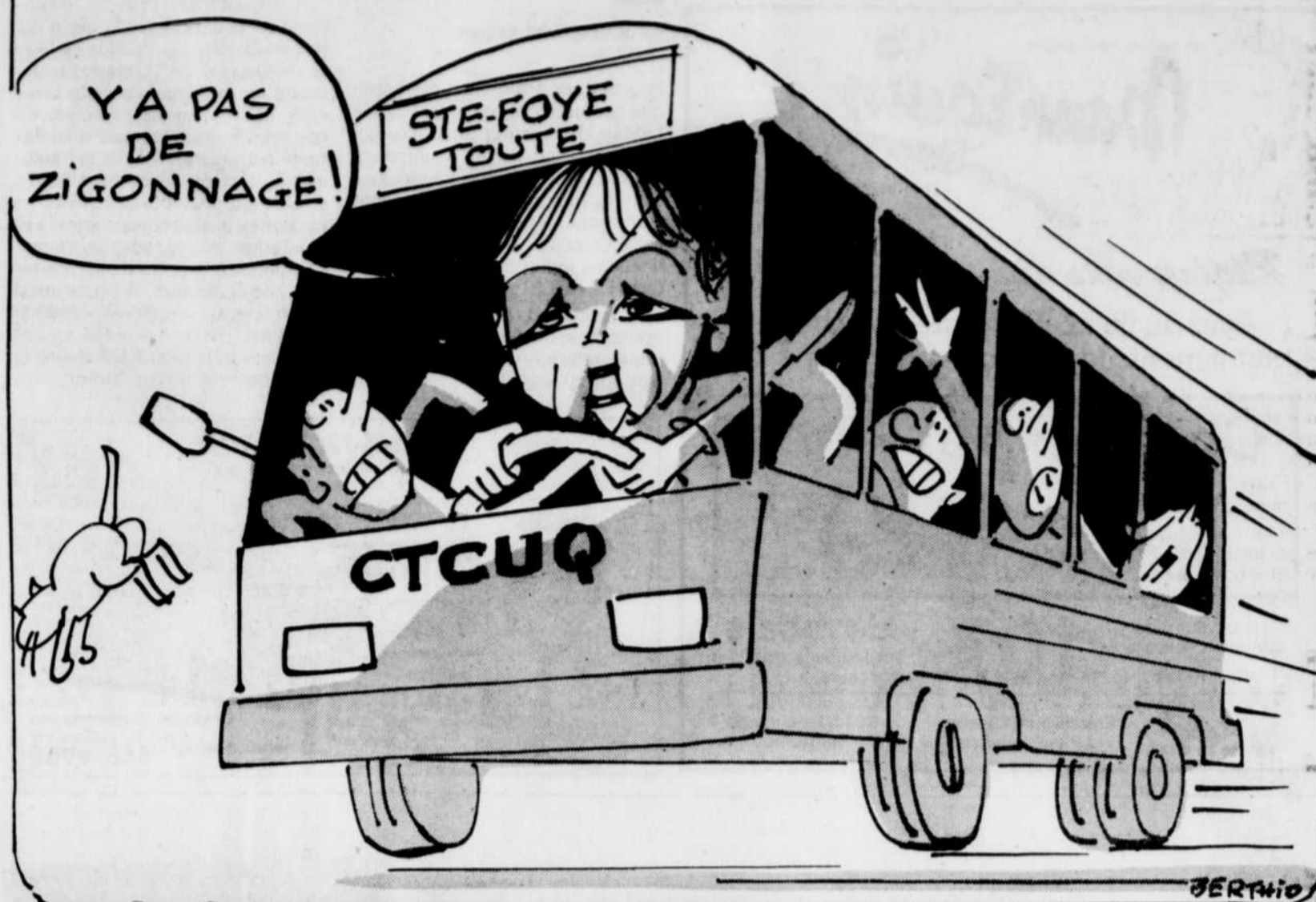
Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

SCÉNARIO I



Les tribulations de «Disco Dick» Hatfield

Je me souviendrai toujours de Richard Hatfield, quand il a débarqué à l'aéroport de Regina, le 13 février 1985, pour la conférence annuelle des premiers ministres.

Avant son départ de Fredericton, il avait refusé de répondre aux questions sur une nouvelle de *Southam News*, selon laquelle il avait passé une nuit à boire et à sniffer de la coke avec des jeunes gens, qu'il avait ensuite emmenés faire une virée à Montréal dans l'avion du gouvernement.

La meute des journalistes l'attendait de pied ferme à Regina. « Je m'excuse, mais vous comprendrez que je ne veux pas perdre mes bagages de vue », leur a-t-il lancé avant de s'éclipser.

Il faisait bien sûr allusion à un autre incident survenu quatre mois plus tôt, alors qu'on avait trouvé 35 grammes de marijuana dans sa valise, qui jûst est sur l'avion de Sa Très Gracieuse Majesté Elizabeth II, en visite officielle dans son royaume du Canada.

Ce jour-là, je n'ai pu m'empêcher d'éprouver une certaine admiration pour le stoïcisme de cet homme qui était dans la merde jusqu'au cou et qui trouvait encore le moyen de faire de l'humour. Je me suis aussi demandé par quel phénomène un type aussi sauté pouvait être premier ministre — supposément conservateur — d'une province aussi *straight* que le Nouveau-Brunswick.

Comme tout le monde, j'avais entendu parler de ses excentricités et de ses goûts sexuels sans doute assez choquants pour les Orangistes du coin, mais je ne l'imaginais jamais aussi *flyé* que le décrivent les journalistes Michel Cormier et Achille Cormier dans la fascinante biographie qu'ils viennent de publier. Ça se lit presque comme du San Antonio.



Michel DAVID

Si encore « Disco Dick » avait été un accident de parcours, du genre Bill Van der Zalm. Mais un accident ne dure pas 17 ans. On parle de la longévité de Robert Bourassa et il est tout juste rendu à 12. Maniaque de constitution, Hatfield était déjà à la conférence de Victoria (1971). Il était toujours là au lac Meech (1987). Sauf qu'à la différence de Bourassa, il n'a pas pris congé entre les deux.

Dans le contexte actuel, sa relation complexe avec le Québec, pour lequel il éprouvait une sincère amitié et même de l'admiration, présente un intérêt particulier.

On rit avec lui à en pensant à la tête des agents de la GRC, s'ils ont découvert son nom sur la liste des membres du PQ, quand ils ont dévalisé les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec. Remarquez qu'il était aussi membre des deux grands partis américains et du Parti libéral britannique.

Il est assez étonnant de le retrouver dans un vestiaire du centre Paul-Sauvé, pour consoler René Lévesque, le soir des élections de 1970. Et dans les rues de Montréal, le 24 juin 1990, au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech.

Comme presque tous les Canadiens-anglais, même les plus ouverts aux aspirations du Québec, il y avait toutefois une limite que Hatfield ne pouvait pas dépasser, quelle que soit sa sympathie pour Lévesque. Le soir du 15 novembre 1976, il a eu ce cri du coeur: « Mon Dieu, je ne pourrai plus jamais revenir à Montréal ».

Cormier et Michaud expliquent que la métropole, où il passait pratiquement plus de temps que dans sa province, allait devenir pour lui ce que les Rocheuses représentaient pour Jean Chrétien.

« Sa perception du Québec et du fait français ne put jamais s'accommoder du désir d'indépendance des Québécois et de leur notion de droits collectifs. Tout cela restait abstrait pour lui », écrivent-ils. Finalement, son intérêt pour le Québec ressemblait plutôt à celui d'un « anthropologue amateur ».

En 1981, il s'est rangé dès le départ du côté de Pierre Elliott Trudeau. Mais ce zouave ne faisant rien comme tout le monde, il n'a pas compté avec les autres durant la nuit des longs couteaux; il écoutait le bluesman Muddy Waters dans un bar d'Ottawa.

Robert Bourassa a eu l'occasion de vérifier à ses dépens combien Hatfield était un fin renard, comme en témoigne la scène suivante, racontée par mon collègue André Fargues.

En juin 1986, les premiers ministres de l'Est et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre étaient réunis à Lowell, au Massachusetts. On oublie souvent qu'à l'époque, M. Bourassa était opposé au libre-échange. Pour lui forcer gentiment la main, Hatfield a présenté à la dernière minute une motion d'appui aux négociations en cours. Coincé, Bourassa s'y était rallié, en y apportant comme toujours les « nuances nécessaires », mais il avait apprécié en connaisseur. « Nice job, Dick », lui a-t-il glissé durant le cocktail.

Selon Cormier et Michaud, priver Hatfield de politique aurait été lui nier une des conditions essentielles de l'existence. M. Bourassa comprend certainement ce qu'ils veulent dire.

Témoignage

Urgent ! Québec doit ménager aux artistes une place à sa table

par René-Daniel DUBOIS

Le document du Groupe-conseil Arpin, en plus de proposer la reconduction et l'approfondissement du processus d'utilisation des artistes tel qu'il a été connu depuis 30 ans tente de faire accepter cette reconduction en échange de promesses qui se situent nettement en deçà de la position que les artistes ont définie comme pouvant constituer une proposition minimale acceptable.

Pour ces raisons, notre mémoire oppose une fin de non-recevoir catégorique et globale au Rapport Arpin. Nous ne voulons pas d'une politique de la culture et des arts qui ressemblerait de près ou de loin à celle qu'évoque le document que votre commission a pour mandat d'étudier.

Le 3 septembre 1964.

Georges-Émile Lapalme, le premier à être nommé ministre des Affaires culturelles, démissionnait pour cause de manque de crédits accordés à son ministère. Je crois qu'en 1990, il démissionnerait encore. Et je crois que bien des artistes démissionneraient aussi s'ils avaient le choix.

Parce qu'en regard de ce qui s'est passé dans toutes les autres sphères d'activités de la société québécoise, en regard du développement que, depuis 30 ans, l'État québécois a supporté dans tous les secteurs, le MAC est resté une coquille vide. Ce n'est pas l'épanouissement que le ministère favorise depuis 30 ans. À peine la survie.

Le Québec a fait sa révolution tranquille. Les libéraux, les unionistes et les péquistes ont joué à la chaise musicale. L'économie s'est effondrée et renipée à tour de rôle je ne sais combien de fois. Mais pour les arts, ça n'a jamais été le moment.

L'État québécois ne fait pas et n'a jamais fait le minimum pour assurer le développement des arts. Si les arts se sont développés malgré tout, c'est parce que les Québécois sont fous raides, qu'ils ont le complexe d'Astérix et que leurs artistes leur ressemblent.

Parce que les artistes ont appris à faire des miracles avec des bouts de ficelle, qu'ils acceptent de travailler comme des dingues pour des salaires qu'aucun autre secteur d'activité ne pourrait considérer sans s'évanouir. Ce sont les artistes québécois qui font vivre les arts au Québec, de leur poche.

Quand on dit à une conseillère dramaturgique allemande — dont le théâtre reçoit à lui seul au moins autant que tous les théâtres institutionnels reçoivent ensemble du MAC — que la responsable dramaturgique du CEAD reçoit au moins 100 textes sérieux par année d'auteurs québécois, qu'il se crée 50 textes par année sur nos scènes, elle manque de perdre connaissance. Eux, en ont cinq, des auteurs, en Allemagne, nous répond-elle.

Quand Michel Vinaver, homme de théâtre français, veut faire une étude sur l'écriture dramatique en France auprès de tous les auteurs français, il rejoint moins d'auteurs que le CEAD ne compte de membres. Et nos théâtres sont pleins. Et nos musées. Et nos galeries. Mais.

Mais personne d'autre au Québec n'accepterait de travailler dans les conditions qui sont celles de nos artistes. Et je mets qui que ce soit au défi de rester aussi frondeur et aussi débrouillard que nos artistes et nos administrateurs avec si peu de moyens.

On entend dire depuis quel temps qu'il y a beaucoup d'artistes au Québec, qu'il y en aurait même trop. C'est faux. C'est prendre la question par le

mauvais bout. Il y a beaucoup d'artistes au Québec, oui, parce qu'il se passe plein de choses au Québec, que les gens du Québec ont plein de choses à se dire et plein de choses à dire à ceux qui vivent ailleurs. L'avenir du Québec ne sera jamais assuré. Et vivre sur la corde raide fait rêver, penser et risquer, c'est pour ça qu'il y a tant d'artistes au Québec même s'ils vivent et créent dans des conditions qui devraient donner honte au Québec de se prétendre un État avancé.

Quand je rencontre des camarades musiciens, peintres, chorégraphes québécois dont on voit les photos partout et dont le Québec se dit si fier, j'en ai raz-les ouïes que nous soyons tous tellement excédés qu'il nous faut une heure avant de pouvoir parler de nos projets après que nous ayons, encore une fois, constaté que grosso modo ça va aussi mal chez eux que chez nous (...)

Si le Québec ne décide pas

avant peu que nous aussi nous avons le droit de nous asseoir à table, on risque d'aller s'asseoir ailleurs. Ne croyez pas que c'est une boutade. C'est commencé.

Il est trop tard. Il faut reculer les montres. Mais je ne suis pas naïf. Ça ne se fera pas plus aujourd'hui que lors des autres études et livres de toutes les couleurs. Et c'est dommage.

Peut-être que si vous avez le câble, dans dix ou 15 ans, sur PBS ou TV5 vous entendrez parler de l'art québécois. Mais y est pas sûr que ça va s'appeler comme ça.

Je voulais dire un mot : Exode

Extraits du mémoire remis à la Commission de la culture en septembre 1991 par le Centre des auteurs dramatiques (Cead) et l'Association québécoise des auteurs dramatiques (Aquad) à l'occasion de l'examen de la proposition de politique de la culture et des arts

LES IDÉES DU JOUR

Un contrat étonnant et mauvais



par
Harvey
SCHACHTER

Kingston

Cher Raymond,

Les émotions ressenties au cours des débats sur l'accord du lac Meech, m'ont amené à écrire au point de m'étourdir. Les constitutions sont des documents arides et juridiques, et mes écrits se présentaient dans la même veine...

Ils originaient d'émotions quasi violentes, ce qui m'inquiétait...

Au fond, est-ce que je suis contre les changements constitutionnels? Probablement que oui.

Je suis instinctivement opposé à

des constitutions qui se présentent sous la forme d'un contrat global et radical...

Je pense que nous donnons une importance excessive à la valeur de la révision constitutionnelle...

Nous discutons actuellement de la troisième proposition constitutionnelle majeure apportée au cours des dix dernières années...

Donc, est-ce que j'étais destiné à m'opposer au contrat constitutionnel actuel? Non. J'ai accepté le fait qu'il y a un élément psychologique et émotionnel dans toutes ces idioties.

Le mot idiotie vient de s'échapper de ma plume mais puisque ce mot est révélateur, je ne le supprimerai pas.

Lorsque les réunions du lac Meech sont arrivées à leur fin, je me suis senti tirillé en me rendant compte que nous ne discutons pas véritablement de changements constitutionnels. Sous cet aspect, l'accord du lac Meech était un

échec. Nous cherchions plutôt de savoir si le Canada continuerait d'exister comme un seul pays...

Puisque la plupart du temps je préfère encore que le Canada reste un seul pays, j'ai décidé de donner mon appui à l'initiative du gouvernement fédéral ou du moins, j'ai décidé d'éviter les attaques trudeauesques que je lui lançais.

Pourquoi? Le contrat constitutionnel est étonnamment mauvais, et les conservateurs y ont mis de tout sauf les murs...

Et les questions importantes? Je n'aime toujours pas la clause au sujet de la société distincte. Je n'ai aucun problème avec l'idée de donner au Québec certains privilèges d'une société distincte (le mot privilégiés vient de m'échapper aussi) dans le cadre de certains pouvoirs de gouverner, ce qui permettrait l'asymétrie constitutionnelle et après une certaine période de temps, le Québec pourrait s'emparer de certains pouvoirs centraux qui seraient

propres à son caractère distinct. Je n'ai pas de disputes avec le caractère distinct du Québec. Mais je crois toujours qu'on a tort d'insérer cette disposition dans une charte des droits, où ce n'est pas un autre niveau du gouvernement qui abdique les pouvoirs, mais c'est le peuple...

Je n'ai jamais été pour le concept d'un Sénat élu. Je préfère tout simplement abolir la deuxième chambre. Je ne vois pas pourquoi nous aurions besoin de plus de législateurs à Ottawa...

Je ne suis pas tout à fait sûr de comprendre encore le transfert des pouvoirs proposé entre les gouvernements mais je suis ouvert à cet égard. Le transfert des pouvoirs semble donner des pouvoirs plus étendus au Québec sans décentraliser complètement le reste du Canada, ce qui te permettrait à toi de compter sur le Québec pour agir et ce qui me permettrait à moi de compter encore sur Ottawa. L'ex-

De Kingston à Québec

NDLR. L'éditorialiste Raymond Giroux, du SOLEIL et Harvey Schachter, rédacteur en chef adjoint du WHIG-STANDARD de Kingston, en Ontario échangent une correspondance où chacun tente d'expliquer sa société à l'autre. Ces lettres seront publiées simultanément dans les deux quotidiens, à tous les deux jeudis.

Cette semaine:
La constitution

ception la plus grande est le pouvoir extraordinaire sur l'économie accordé au gouvernement fédéral et la mise en pratique des notions contenues dans le pacte du libre-échange au Canada...

Qu'est-ce que les gens de Kingston en pensent? Au fond, je ne sens aucun appui pour ce contrat constitutionnel

Boilerroom Benny, mon copain de droite qui porte une épingle en forme de drapeau du Canada sur son chapeau de feutre rond, pense que le contrat constitutionnel est (et je dois employer un euphémisme ici) encore un morceau de cacà que Mulroney nous sert... Hildegarde, une féministe n'a rien trouvé en faveur des femmes dans le contrat

(...) Ni Benny ni Hildegarde ne s'inquiète de la possibilité de la séparation du Québec de la Confédération et en fait Benny semble la préférer. Bien que les faiseurs d'opinions soufflent fort pour garder le ballon en l'air, à mon avis, tout comme ils l'ont fait en ce qui concerne l'accord du lac Meech, les gens finiront par s'opposer au projet.

Est-ce que je donnerais mon appui au contrat constitutionnel si j'étais un Québécois francophone. Cela est une question difficile. C'est à toi de me le dire.

Harvey

Notre accord sur l'offre fédérale part d'un désaccord



par
Raymond
GIROUX

Québec

Mon cher Harvey,

Je me demandais bien comment une réforme constitutionnelle quelconque pourrait plaire à un partisan de Trudeau comme vous. J'ai ma réponse. Au fond, rien dans les offres de Joe Clark ne vous fait plaisir. En fait, vous vous opposez à toute réforme. J'espère que vous n'êtes pas trop nombreux au Canada anglais à penser de même.

Les débats constitutionnels vous ennuient et ne changent rien? Moi aussi, ils m'ennuient. Et c'est pour

cela que nous vivons en ce moment le dernier débat de ce genre au Canada. Comme disait Saddam Hussein en parlant de la guerre contre les Nations unies, cette ronde de négociations est la mère de toutes les négociations.

Vous ne voyez aucun progrès dans les offres fédérales. Là-dessus, nous nous entendons relativement bien, mais pour des raisons contraires.

Comme vous, je pense qu'il faudrait jeter le Sénat dans les poubelles de l'histoire. Faire de ce docteur un nouveau pouvoir élu, égal et efficace rendra le Canada encore plus ingouvernable. Et dire qu'il faudrait y ajouter le principe de la double majorité sur les questions linguistiques, comme si cela allait faire plaisir au Québec!

Je crois que Brian Mulroney a tout simplement frappé dans le vide. Il attendait une crise sur la question de la société distincte, au Québec. Il a reçu un immense haussement d'épaule. Les experts,

chez nous, ont discuté pendant des semaines et des semaines du sens exact des mots société distincte, de l'endroit où ils devaient être placés dans la constitution, de leur impact sur la Charte des droits.

Personne ne se rappelle de leur réponse. Moi-même je me surprends à devoir réviser leurs hypothèses à tout moment, même si je les ai potassées pendant des heures. Je retiens une chose des propositions fédérales sur la société distincte: on l'a déplacée sans me dire pourquoi, et Robert Bourassa a fait semblant de ne plus voir de problème là où jadis il décelait une crise politique de premier plan. Si notre premier ministre vous énerve, que pensez-vous qu'il nous fait, à nous du Québec?

La crise, elle s'est produite sur la question de l'économie. Bien sûr, nous avons voté pour le libre-échange avec les États-Unis, ce que vous ne nous avez pas encore pardonné. Il paraît que nous avons dé-

montré notre insensibilité face au sentiment national canadien. Vous voulez savoir: vous avez parfaitement raison, les Québécois ne veulent rien savoir du nationalisme canadien.

Nous avons laissé tomber le football canadien, à Montréal. Nous avons boudé la Coupe Canada, au hockey. Et nous attendons avec une brique et un fanal le premier commentateur qui va tenter de faire des Blue Jays un symbole d'unité nationale. En réalité, je comprends mal que certains (dont votre idole Trudeau) décrivent comme réactionnaire et nuisible le nationalisme québécois, puis fassent tout pour le remplacer par un nationalisme canadien.

Ce n'est pas au Québec que vous trouverez quelque sentiment d'insécurité à cause de la présence américaine. Mais chez vous, comme me l'ont souvent fait remarquer des visiteurs américains, les universités et les médias regorgent de fanatiques antiméricains. Ceux-là

veulent se servir de nous comme bouclier pour neutraliser l'influence des États-Unis. Nous ne jouons pas à ce petit jeu. Ce qui explique l'appui au libre-échange.

Pourquoi alors crier au loup contre les propositions fédérales de créer un marché commun? Parce que justement, Mulroney, Clark, Mazankowski et les autres ne créent pas un marché commun. Ils ouvrent la porte à une économie centralisée, presque dictatoriale.

Quand je regarde ce qu'Ottawa a fait de l'économie canadienne depuis 15 ans, je préfère lui enlever toute possibilité de recéder.

Ce n'est plus une question d'attachement sentimental au Canada. Les derniers mois avant la mort de l'entente du lac Meech et surtout, l'affaire de Sault Sainte-Marie (beaucoup plus que le drapeau de Brockville), ont brisé pour beau-

coup ce qui restait d'attachement au Canada.

Je connais plusieurs personnes âgées, notamment, qui ont décroché du Canada lorsque Sault Sainte-Marie a refusé de donner des services en français à des gens qui n'en avaient jamais demandés.

Le Canada, c'est maintenant une affaire. Si elle est bonne, on signe. Sinon, bye-bye. Robert Bourassa a déjà parlé d'un fédéralisme rentable (sa dernière trouvaille, en passant, c'est la souveraineté partagée!!!), et il représentait un fort courant d'opinion. Il a défini le débat sur la souveraineté comme une étude coûts-bénéfices. Il se fait prendre à son propre piège car les Québécois ont jugé l'offre fédérale exactement selon ce critère. Et ils la rejettent, dans son état actuel.

Raymond

L'AUTOMNE À TOUTE ALLURE

Armand Boudrias vous invite à venir découvrir sa nouvelle collection d'automne

POUR ELLE

Blouses - Jupes - Cardigans -

Pantalons - Manteaux ...

COLLECTIONS ALLEMANDES

Sandra Seebeck - Valmeline -

Norma Modell - Loreani ...

POUR LUI

Complets - Vestons sport - Blazers -

Pantalons - Chemises - Pull-overs -

Blousons - Paletots...

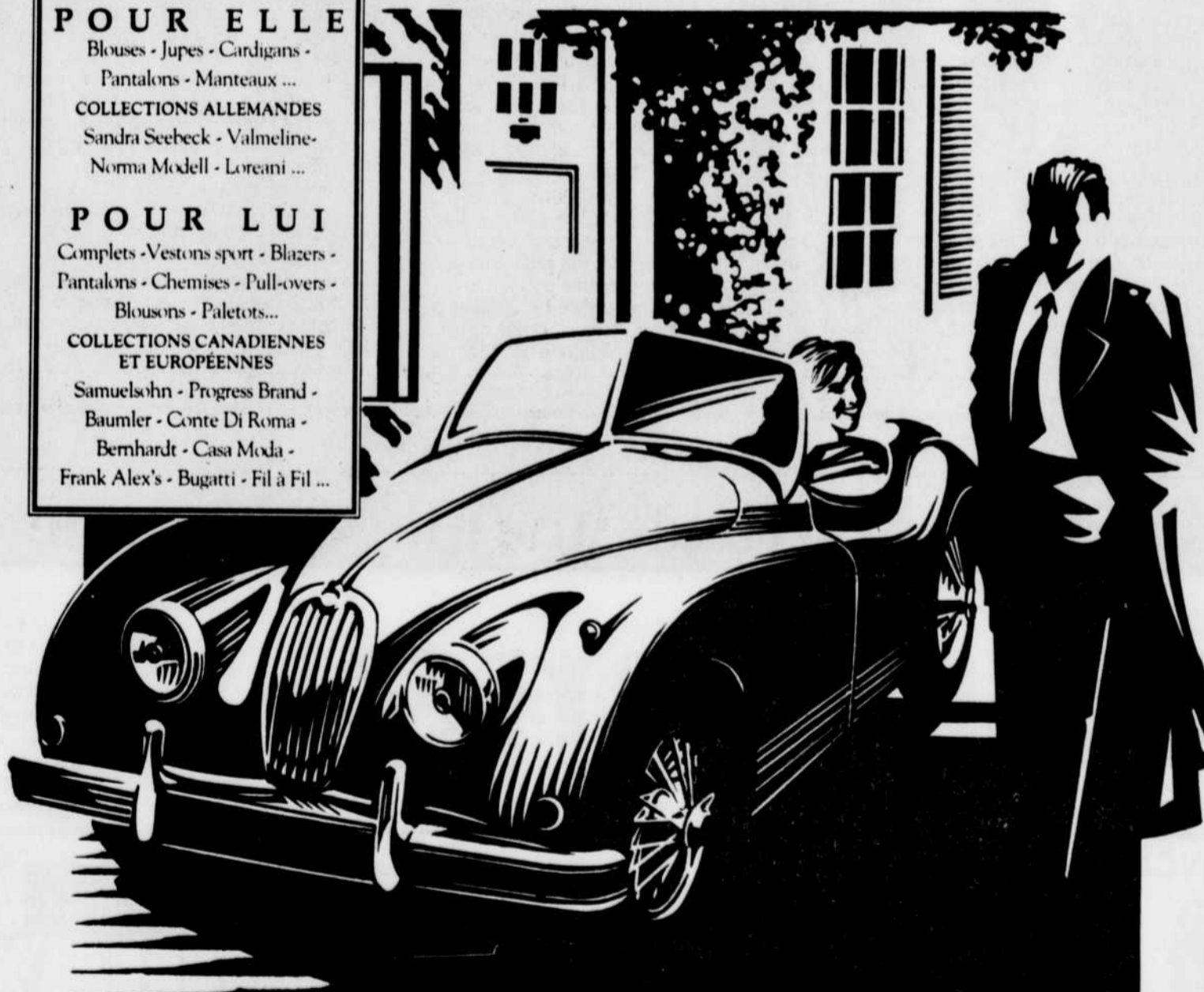
COLLECTIONS CANADIENNES ET EUROPÉENNES

Samuelsohn - Progress Brand -

Baumler - Conte Di Roma -

Bernhardt - Casa Moda -

Frank Alex's - Bugatti - Fil à Fil ...



ARMAND BOUDRIAS

Place Québec Galeries de la Capitale 6818, St-Hubert, 271-2851 Promenades St-Bruno Place Bonaventure
American Express et autres cartes de crédit bienvenues.

ALAIN BRETON
conseiller - vente de véhicules neufs
à une bonne affaire pour vous!
Parmi notre vaste choix, il vous propose ce modèle à prix vraiment extraordinaire...

SPRINT
Le véhicule économique par excellence, 2 portes
*remboursé du loyer - sans intérêt, transport, taxes et préparation en sus.

6955\$*

MAURICE TROY

Chevrolet-Oldsmobile Itée
Aut. de la Capitale
(sortie Seigneuriale) Beauport **666-9900**

MUSIQUE BEAUDOIN

Un piano de qualité japonaise, issu de la tradition allemande.

PIANO DROIT à partir de 4395\$

PIANO DROIT KAWAI
Modèle CX5, 41 pouces
Prix de détail 3925\$
Ébène polie, noyer poli
(Aussi disponible en blanc neige poli et acajou poli.)

Notre prix **2925\$**
taxe fédérale incluse

- Plan mise de côté
- Plan de location avec option d'achat
- Livraison gratuite partout au Québec
- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue
- Pianiste-conseiller à votre disposition

17, rue Desjardins, Lévis
833-2141

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Libérations conditionnelles: un projet de loi «démagogique»

L'ambitieux projet de loi sur les libérations conditionnelles rendu public mardi par le Solliciteur général Doug Lewis, ne recueille pas l'approbation de l'Office des droits des détenus. « Il s'agit d'un projet éminemment démagogique, conçu pour jeter de la poudre aux yeux de la population et lui faire croire qu'on agit », soutient le président de l'organisme, M. Jean-Claude Bernheim.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

L'Office s'insurge particulièrement contre le rôle plus important, voire même novateur, que le gouvernement entend faire jouer aux victimes dans le système correctionnel canadien. Selon le projet de loi, en plus de pouvoir obtenir des renseignements sur l'incarcération ou la libération conditionnelle du détenu, celles-ci pourront intervenir lors de l'audience sur sa remise en liberté.

« On réinstalle finalement les vieux principes de vengeance privée, car la victime aura son mot à dire dans la sanction », explique M. Bernheim, qui croit plutôt que l'aide aux victimes d'actes criminels passe d'abord et avant tout par un support psychologique et financier. « Il ne s'agit pas de l'utiliser dans un esprit de répression », précise-t-il.

M. Bernheim déplore que le Canada continue à privilégier la voie de la répression plutôt que celle de la réhabilitation. Chaque année, plus de 200 000 personnes sont incarcérées dans les prisons et pénitenciers du pays, ce qui classe le Canada bon deuxième à ce chapitre derrière les Américains. « Et je ne vois pas la fin de ce processus », déplore M. Bernheim.

Le projet de loi que compte faire adopter Ottawa au début de l'an prochain prévoit que les criminels violents resteront incarcérés plus longtemps. Ainsi, au lieu de purger les deux tiers de leur peine avant d'être admissibles à une libération conditionnelle, certains accusés devront en purger la totalité. Pour leur part, les auteurs de crimes non violents pourraient être remis en liberté au tiers de leur sentence.

« Pour plusieurs infractions déjà inscrites dans la Loi des libérations conditionnelles, poursuit M. Bernheim, les détenus ne peuvent obtenir une libération qu'à la moitié de leur peine, ça, les gens ne le savent pas. C'est pour cette raison que je dis que c'est démagogique car le principe n'est pas nouveau, c'est la liste des crimes violents qui s'allonge. »

Selon l'Office, en étendant cette liste aux abuseurs d'enfants et aux trafiquants de drogues, le gouvernement ne fait donc que jouer sur une corde sensible de l'électorat sans nécessairement résoudre le problème.

« Le gouvernement semble rassurer les gens, mais ce n'est pas parce que tu gardes le détenu plus longtemps en prison qu'il va être moins dangereux pour la société lorsqu'il va sortir », précise pour sa part M. Guy Dumais, du Groupe de défense des droits de détenus, de Québec, qui déplore cette approche « coercitive ».

Finalement, les intervenants en milieu carcéral ne croient pas que ce projet de loi puisse entraîner « une légère baisse » de la population carcérale canadienne, comme le souhaite le Solliciteur général Lewis. « On rallonge certains délais mais on en raccourcit aucun. Mathématiquement, je ne comprends pas », conclut M. Bernheim.

L E 3 1 P O U R H O M M E

MAS
49.95
43.
ANS
EN COULEURS

la couleur: tendance majeure
cet automne... nos jeans en
couleurs: comme un mot
d'ordre cet automne... vert
bouteille, menthe, prune,
indigo, bleu acier, violet, ver-
millon, le classique 5 poches
s'éclate au 31, en exclusivité
et à prix exceptionnel! 29 à
38. rég. 60.00

la maison



PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

COMMENCEZ À PAYER LE

12 JUIN '92

SUR TOUTE LA MARCHANDISE*

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

AUCUN COMPTANT
AUCUN INTÉRÊT
AUCUN PAIEMENT

Cartes de crédit acceptées. *Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt vous sera chargé à partir du 12 juin 1992 sur le solde dû.

LÉVIS: 833-4511
PLACE TANGUAYBEAUPORT: 667-6282
535, BOUL. SAINTE-ANNELES SAULES: 871-4411
CARREFOUR LES SAULES
5150, BOUL. L'ORMIERETROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
2200, DES RECOLLETSRIMOUSKI: 725-4411
822, BOUL. SAINTE-ANNE
(route 132)
POINTE-AU-PÈRELIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411